

DEBAT PUBLIC DUNKERQUE EOLIEN EN MER

Compte rendu intégral

Réunion « points de vue d'acteurs – acteurs du tourisme » - 26 novembre 2020

SALLE/ADRESSE :	En ligne
PARTICIPANTS :	(Nombre de personnes connectées non précisé)
DÉBUT > FIN :	16 h à 18 h 20 (durée du REC : 2 h 20)
QUESTIONS-RÉPONSES :	8 questions

CPDP

M.	Roland	PEYLET	Président de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Claude	BREVAN	Membre de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Dominique	SIMON	Membre de la Commission particulière du débat public
M.	Jacques	ROUDIER	Membre de la Commission particulière du débat public
M^{me}	Priscilla	CASSEZ	Secrétaire générale
M.	Éric	BONTE	Secrétaire général adjoint
M^{me}	Christine	MARCO	Assistante du Secrétariat général
M^{me}	Valentine	COLLET-LAMOINE	Stagiaire

Intervenants :

M^{me}	Delphine	TALEUX-GRISOT	Directrice du Musée portuaire et du Port Center
M^{me}	Brigitte	DECOSTER	Présidente de l'Office de tourisme
M^{me}	Florence	VANHILLE	Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque
M^{me}	Michèle	CABANIS	Présidente du cabinet Vues sur mer
M.	Guillaume	DEBRABANT	Directeur du restaurant La Patatière
M^{me}	Delphine	STEIN	Directrice du développement et des ouvertures du

			Groupe Pichet
M^{me}	Sophie	BEUDIN	Directrice de l'hôtel Le Merveilleux
M^{me}	Amandine	LEMESRE	Responsable commerciale pour un groupe hôtelier
M.	Éric	DUBOIS	Président de l'UMIH
M.	Maxime	PLANQUE	Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire
M.	Pascal	DERACHE	Responsable RTE du Débat public

COMPTE RENDU DE RÉUNION :

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous allons commencer, car plusieurs personnes nous ont signalé qu'elles avaient des contraintes et qu'elles ne pourraient rester jusqu'à 18h30. Donc, je propose de profiter du moment où nous sommes tous ensemble. On va essayer d'être tous très efficaces, pas très bavards, je vois quelques sourires à quelques endroits, chacun a compris, pour laisser la place aux acteurs du tourisme de questionner et de s'exprimer.

M. Roland PEYLET Président de la Commission particulière du débat public

Très rapidement, car l'essentiel est ce qui va suivre sur ton animation. Roland PEYLET, je suis Président de la Commission particulière de ce débat public. Je suis ravi de vous accueillir ce soir nombreux pour cette séance, qui est la troisième du genre, de rencontre entre professionnels d'un secteur et les maîtres d'ouvrage, séance qui ne se fait pas en présence du public, mais qui donne lieu, je le précise, à un enregistrement qui ensuite est diffusé de façon à ce que l'ensemble des citoyens puissent suivre ce qui s'est dit. Les deux précédentes séances ont eu lieu avec les industriels du Dunkerquois, et ensuite avec les pêcheurs. Cette séance se tient à la date initialement prévue dès la publication de l'agenda du débat au début de l'été, mais pas dans les formes prévues. Nous aurions été ravis de vous accueillir dans notre local du débat, rue Thiers, à Dunkerque. Malheureusement, pour les raisons que vous savez, cela n'est pas possible. Seule la première de ces trois séances a pu se tenir là-bas, celle avec les industriels. Avec les pêcheurs, nous l'avons tenue dans les mêmes formes en Zoom. Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'autant plus que je sais combien, notamment dans votre secteur, la période est particulièrement difficile. Nous vous en sommes d'autant plus gré d'avoir bien voulu vous dégager du temps pour ce débat qui a de l'importance. Nous le pensons, en tout cas. Nous sommes donc en Zoom. Ceux qui ne parleront pas auront l'amabilité de couper leur micro. De nombreuses personnes déjà l'ont fait. C'est ce que je ferai moi-même avant de laisser la parole à Dominique SIMON, que vous connaissez déjà puisqu'elle a pris tous les contacts avec les uns et les autres, qui va nous donner le déroulé du débat et poursuivre l'animation.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Cette période étant ce qu'elle est, les contacts que j'ai pu avoir étaient par téléphone avec les uns et les autres. Je voudrais quand même, même s'il faut gagner du temps, mais je veux prendre celui de vous remercier tous et toutes parce qu'en effet, nous avons bien conscience de la difficulté du moment, et particulièrement dans le secteur du tourisme. On a mesuré quel était votre taux d'occupation, on ne mesure sans doute pas complètement votre taux de préoccupation. Si je prends les premières paroles de Monsieur DUBOIS tout à l'heure, j'en ai une petite idée. Organiser une telle rencontre n'était pas évident pour ces raisons-là et aussi parce que pour nous qui sommes Commission particulière du débat public, ce n'est pas simple non plus de faire du débat public en confinement. Nous sommes réduits à cette formule visio, mais on a pensé quand même après avoir un peu hésité, que c'était très important de maintenir cet atelier pour les acteurs du tourisme parce que la question du tourisme, s'agissant d'un projet de parc éolien en mer, nous est apparue dès le début et très vite comme très importante. Je dois vous dire que cela a été complètement confirmé depuis le début du débat par les réunions que nous avons tenues et aussi par l'activité que nous constatons sur notre site Internet. Si vous ne le connaissez pas, je vous invite à aller sur le site Internet sur lequel nous avons enregistré pas mal de questions, de contributions. Aujourd'hui, je dois vous dire qu'une question sur huit posées et un avis sur trois formulés portent sur la question du tourisme. Dans ces propos, la plupart de ces contributions questionnent directement l'effet du projet et de ses aspects paysagers sur le tourisme, sur le commerce et sur l'immobilier. Certains des intervenants sur le site ou en réunion ont interrogé ou interrogent encore la cohérence entre ce projet et la politique de développement touristique menée sur le territoire. Je vais faire une mention particulière pour l'auteur de la question numéro 50, que vous pourrez aller voir. Cette personne se dit « curieuse de savoir si les acteurs du tourisme ont été spécialement consultés ». Je le cite.

Précisément, spécialement consulter, cela nous ouvre le champ. C'est ce à quoi nous sommes invités au cours de cet atelier. Pour commencer, je voudrais rappeler qui se trouve, j'allais dire autour de la table, c'est de l'ordre du réflexe, mais on va dire que c'est une table virtuelle. Nous sommes assez nombreux, et encore une fois, je vous en remercie. J'ai prévu de l'afficher, pour que ce soit plus simple pour tout le monde. Il vous faut être indulgents et patients pour que les choses s'affichent. Voici la liste. Je ne sais pas si vous arrivez à lire, car c'est un peu petit et nous avons deux transparents en même temps. Sont ici présents Monsieur Éric DUBOIS, Président de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie pour Dunkerque Flandre Littoral, Monsieur WAQUET qui a quelques problèmes de caméra, mais qui, je l'espère, nous voit, Directeur des Opérations pour la franchise Accor, il me rectifiera si je dis des bêtises, et Président du CHRD, Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques, du même secteur. Madame BEUDIN, que je vois sur son écran, qui est la Directrice de deux établissements hôteliers, dont Le Merveilleux dans lequel je crois qu'elle se trouve au moment où on se parle. Merci d'être là. Madame LEMESRE, qui est responsable commerciale pour un groupe hôtelier de trois établissements. Vous pourrez préciser quand vous prendrez la parole tout à l'heure. Je remercie également Madame STEIN qui s'est connectée récemment, qui est la Directrice du développement et des ouvertures du Groupe Pichet qui est en charge du programme immobilier qui comprend le Grand Hôtel et une résidence de logements érigés en front de mer. Je comprends que ce groupe est aussi l'exploitant du All Suites Hôtel de Dunkerque. En attendant qu'il arrive à 17h, c'est son épouse qui est là, Monsieur DEBRABANT, qui est le Directeur du restaurant La Patatière également situé en bord de mer, face à la plage de Malo. Nous avons invité Madame LANOYE qui est la Directrice du camping Le Perroquet. Je comprends qu'elle a des problèmes de connexion. J'espère qu'elle nous entend. Est également présente Madame TALEUX, qui est là à double titre en tant que Directrice du Musée portuaire, mais aussi en tant que Directrice du Port Center qui a été créé à la fin de l'année 2018, je crois. Nous rejoindra un peu plus tard Monsieur LAMBLIN, Directeur adjoint du Fonds régional d'art contemporain Grand large Hauts-de-France. Pour l'Office du tourisme de Dunkerque sont là Madame CHARVOT Angélique, sa Directrice, qui est récemment arrivée à ce poste, la Présidente Madame DECOSTER que nous avons vue aussi, et Madame VANHILLE nous a rejoints pour la CUD en tant que Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Madame DESFRENNES, Adjointe pour le tourisme à la Mairie de Bray-Dunes, devait être des nôtres. Mais apparemment, elle a un conflit d'agenda. Je crains que nous ne l'ayons pas autour de notre table. Voilà pour les acteurs du tourisme qui sont là. Encore une fois, merci. Nous avons également, à notre invitation, Michèle CABANIS qui est la Présidente du cabinet Vues sur mer. Elle vous en dira plus sur ce qu'elle fait, mais nous avons jugé utile de lui faire signe parce que, pour tout vous dire, la littérature sur les liens et l'impact sur le tourisme de l'activité éolienne en mer n'est pas très abondante. Nous avons constaté que Madame CABANIS avait effectué une étude il y a deux ans sur ce sujet-là. C'est important d'apporter un peu de matière basée sur des expériences, des retours d'expérience, à notre conversation. Voilà pour les acteurs du tourisme et l'experte qui nous a rejoints. Il s'agit d'une réunion du débat public, donc vous avez en face de vous comme interlocuteurs privilégiés les maîtres d'ouvrage qui sont représentés ce soir, c'est eux qui s'exprimeront, par Maxime PLANQUE, qui est le chef de projet de l'ancrage territorial et de la concertation d'Éoliennes en mer de Dunkerque, et Pascal DERACHE responsable du débat public pour RTE. Ce sont vos interlocuteurs privilégiés. Certains de leurs collègues d'EMD et de RTE sont également connectés. Si vous voyez des noms qui vous intriguent, ne soyez pas étonnés. Je pense que Maxime et Pascal pourront dire qui est avec eux. Il y a, je crois, trois personnes pour chacun qui les accompagnent pour EMD et RTE. Et puis, il y a la Commission particulière du débat public. Vous avez déjà vu tout à l'heure Roland PEYLET, qui en est le Président. Nous sommes trois autour de lui : Claude BRÉVAN que j'ai vu se connecter tout à l'heure, Jacques ROUDIER et moi-même. Voilà qui est là. Je vais tout de suite vous dire ce que nous vous proposons comme déroulé de la rencontre. Le déroulé prévoit que la séquence suivante sera une séquence de présentation générale du projet. Au fil de mes contacts avec vous, je me suis aperçue que si quelques-uns d'entre vous suivaient ce projet de près depuis quelque temps déjà, en revanche, d'autres m'ont avoué certes en avoir entendu parler, mais ne pas bien en connaître le détail. Nous vous proposons donc qu'EMD et RTE vous en disent un peu plus pour commencer et que l'on sache de quoi on parle. Nous demanderons ensuite à Michèle CABANIS, dont je viens de vous parler, de nous faire une présentation rapide. Vous pourrez la questionner ensuite au cours des échanges si besoin. Elle fera une présentation rapide de la fameuse étude dont je vous parlais tout à

l'heure. Ensuite, si c'est toujours possible techniquement, nous donnerons la parole à des acteurs du tourisme dunkerquois, trois d'entre eux : pour la CUD, Madame VANHILLE qui parlera de la politique touristique et des enjeux du tourisme pour le territoire, Madame DECOSTER, la Présidente de l'Office du tourisme, situera l'éolien en mer et le tourisme à Dunkerque. Et on demandera à Monsieur Dubois de bien vouloir formuler son point de vue ou le point de vue de l'UMIH en général et les questions que pose pour lui ce projet. Ce à quoi le maître d'ouvrage répondra en disant à quoi il a pensé du côté du tourisme, et nous aurons un temps que j'espère le plus long possible pour les échanges. Je ne perds pas plus de temps sur ces sujets pour que l'on puisse rentrer dans le vif. Je demanderai à Messieurs PLANQUE et DERACHE, sauf si l'un d'entre vous souhaite questionner ce que je viens de dire, mais s'il n'y a pas de question ou de demande de parole, nous passons tout de suite à la présentation des maîtres d'ouvrage. Il y a également un chat, si vous ne voyez pas ou n'entendez pas.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Bonjour à toutes et tous. Je vais me présenter rapidement. Je suis Maxime PLANQUE, en charge des sujets d'autorisations, de concertation et de lien avec le territoire dans le cadre de ce projet. Je travaille pour EDF Renewables, qui est porteur du projet. Ce soir, je suis accompagné de Xavier ARNOULD, qui est le Directeur du projet que vous avez peut-être vu dans le cadre d'autres réunions si vous en avez suivi certaines, Daniel DA COSTA, notre chef de projet communication, et d'Amel AHMED-BOUDOUDA, notre stagiaire débat public chargée de mission sur le débat public.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Bonsoir à toutes et tous. Je suis Pascal DERACHE, pour RTE, le Réseau de Transport d'Électricité. RTE est en charge du raccordement du parc éolien au large de Dunkerque. Ce soir, avec moi autour de la table, il y a Mesdames LOMBARD et BRANDT en charge la concertation et des autorisations, et Madame THEVENET, notre chargée de communication. Il y a également Hélène GALLINELLI, qui travaille pour nous avec l'entreprise SYSTRA. Nous allons passer avec Maxime sur la première partie de la présentation pour une présentation relativement large du projet.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

L'idée est d'abord de vous faire une présentation générale du projet. On a neuf slides pour présenter les grandes lignes. On va vous donner des éléments de contexte sur l'éolien en mer en France. Le projet de Dunkerque est le septième projet porté aujourd'hui par l'État français. La façon dont se développent ces projets, c'est via des appels d'offres lancés par séquençement depuis 2012 sur différentes façades maritimes au niveau Atlantique Nord et Manche Mer du Nord. Dunkerque fait office de septième projet lancé par l'État français avec l'objectif d'accroître les capacités françaises de production d'électricité via des sources d'énergies renouvelables liées à des objectifs fixés par l'Europe et déclinés au niveau national par l'État français. Sur la slide suivante, on vous présente qui nous sommes, nous l'avons un peu dit dans le propos d'introduction. On va avoir deux maîtres d'ouvrage. Le premier est Éoliennes en Mer de Dunkerque. C'est une société de projet constituée pour représenter la maîtrise d'ouvrage du projet. Cette société est détenue par trois actionnaires. On retrouve EDF Renewables qui est la filiale du groupe EDF en charge de tous les projets d'énergies renouvelables, éolien à terre, solaire et maintenant les énergies marines renouvelables. On porte notamment quatre projets. Sur les sept aujourd'hui développés en France, EDF Renewables en porte quatre. On a le partenaire Enbridge, qui est notre partenaire sur d'autres projets en France, qui est d'origine canadienne, un énergéticien canadien. Et enfin, un troisième partenaire qui est Innogy, du groupe RWE qui est un énergéticien allemand, qui nous apporte toute son expérience en termes d'éolien en mer puisqu'ils ont déjà construit et exploitent actuellement différents projets en Europe du Nord, que ce soit au Royaume-Uni, en Allemagne ou ailleurs. Les trois ensemble, on est regroupé sous la société Éoliennes en Mer de Dunkerque, vous entendrez peut-être également EMD, qui est l'acronyme qui désigne le nom de cette société.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

RTE est le Réseau de Transport d'Électricité. Nous sommes en charge de l'exploitation, de la maintenance et du développement de ce réseau public terrestre, mais aussi, RTE est en charge de l'équilibre du réseau. L'électricité ne se stocke pas à grande échelle à ce jour. Nous sommes en charge d'équilibrer la production et la consommation pour qu'à chaque seconde, le réseau soit suffisamment stable et que chacun puisse bénéficier d'électricité chez soi. On fait le lien entre les centres de production et les centres de consommation à l'échelle française. Pour Dunkerque, une spécificité, c'est que c'est le septième parc que nous allons raccorder au réseau public de transport. Mais pour celui-ci, RTE est en charge également de la construction et de l'exploitation du poste en mer. On verra plus tard que ce poste en mer permet de transporter l'électricité du parc en mer vers le réseau public de transport. C'est une prolongation du réseau que vous connaissez à terre sur le Dunkerquois vers le réseau en mer. Maintenant qu'on parle du réseau en mer, on va avec Maxime vous présenter la zone du projet pour voir où se situerait le projet.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

La diapositive suivante permet de localiser le projet. Il se situe au large de Dunkerque. Cette zone a été déterminée par l'État français en amont de l'appel d'offres qu'ils ont lancé, suite à des consultations menées notamment en 2016 et 2017. C'est une zone située au large de Dunkerque avec à sa limite Est la frontière belge. Sa limite Nord a été dessinée au regard des enjeux de sécurité maritime et de la demande de la Préfecture maritime d'avoir une zone tampon de 5 milles nautiques, un peu moins de 10 km, entre cette limite Nord de la zone et le DST, le Dispositif de Séparation du Trafic pour le trafic transmanche. On retrouve à l'Ouest une pointe qui se termine un peu au-delà du gazoduc Norfra, et enfin, une limite au Sud par rapport au littoral. Sur les différentes couches que vous voyez sur cette carte, la couche rayée bleue hachurée représente la zone que l'État français a proposée à l'appel d'offres. Cette zone fait 73 km² et se situe à 9 km des côtes. Dans le cadre de sa réponse à l'appel d'offres, EMD a souhaité réduire l'emprise de cette zone et augmenter son éloignement à la côte. C'est la zone que vous voyez en pointillé noir qui fait 50 km². On n'ira pas au-delà, c'est un engagement que l'on a pris et qu'on doit respecter et ne pas le dépasser. Et également, un autre engagement concerne l'éloignement aux côtes : on se situe à au moins 10 km. Les premières éoliennes sont au moins à 10 km, contre les 9 proposés dans l'appel d'offres de l'État.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Pour le raccordement électrique, on peut voir en regardant le territoire que sur la partie Ouest, on est sur une partie plus dense d'un point de vue habitations, mais également d'un point de vue réseau, parce que c'est aussi sur cette partie-là que se situent les principales infrastructures industrielles. C'est pour cela qu'avec l'ensemble des parties prenantes, nous avons concerté dès le lancement de l'appel d'offres pour définir cette grande zone violette que vous voyez hachurée pour définir ce qu'on appelle une aire d'études que l'État a retenue en 2019. L'aire d'études est l'endroit où RTE implanterait ses installations pour permettre d'acheminer l'électricité produite par les éoliennes vers le réseau public terrestre qui est plus dense sur la partie Ouest du territoire. C'est dans cette zone qu'un certain nombre d'études vont être réalisées dans le cadre du projet pour la partie raccordement.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Sur les grandes caractéristiques du projet, ce qui compose un parc éolien en mer, sur la partie parc éolien, on va retrouver les éoliennes. Une information importante à vous indiquer : en plus des engagements d'éloignement à la côte et de réduction de l'emprise, on a pris un autre engagement d'un nombre maximal d'éoliennes installées, qui est de 46 éoliennes. Pourquoi maximal et pourquoi potentiellement moins ? L'objectif est d'installer un parc de 600 mégawatts de puissance totale. Aujourd'hui, le modèle d'éoliennes que l'on va installer n'est pas encore sélectionné. En fonction du modèle sélectionné et donc de la puissance que chaque éolienne va représenter, avec l'objectif d'avoir un total de 600 mégawatts, on pourrait avoir 46 éoliennes si on a des éoliennes qui ont chacune une puissance de l'ordre de 12 mégawatts. Cela représente des éoliennes d'une hauteur de 125 m au niveau de la nacelle et qui sont en bout de pale à 225 m. Et on pourrait avoir des éoliennes

plus puissantes, auquel cas on en installerait moins de 46. Ce serait des éoliennes plus grandes, puisque la puissance d'une éolienne est proportionnelle à sa taille. Dans le cas où on aurait moins d'éoliennes, cela pourrait être des éoliennes d'une puissance de 14 ou 16 mégawatts en fonction des évolutions du marché. Dans ce cas-là, on aurait des éoliennes autour de 170 m au niveau de la nacelle, et cela monterait à 300 m en bout de pale. C'est pour cela que l'on parle souvent d'une fourchette du nombre d'éoliennes et de puissance d'éoliennes. Aujourd'hui, le modèle n'est pas encore arrêté. Il le sera sur le calendrier à la suite de l'obtention des autorisations. Ces éoliennes sont installées sur des fondations que l'on appelle des monopieux. Ce sont des tubes en acier fichés dans le sol et sur lesquels on vient mettre les éoliennes. Ce choix a été fait en fonction de la typologie des sols que l'on retrouve au large de Dunkerque, sachant que 95 % des éoliennes en mer installées en Europe sont sur ce type de fondation qui est la plus pratique et la plus adaptée aux différents types de fonds que l'on peut retrouver. Enfin, ce que vous voyez en pointillés bleus entre les éoliennes sont des câbles inter-éoliennes qui permettent de les relier les unes aux autres par grappes. On ne relie pas toutes les éoliennes les unes aux autres, mais certaines d'entre elles pour faire des grappes. Ces grappes d'éoliennes, on va les relier à un poste électrique en mer, la lettre D, qui est sous maîtrise d'ouvrage de RTE.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

L'ensemble des câbles inter-éoliennes que l'on voit en C à un maximum de 12 câbles va arriver sur le poste électrique en mer en D. Les éoliennes produisent de l'électricité à 66 000 V. Pour la transporter vers le réseau public de transport pour une puissance de 600 mégawatts, RTE va transformer à l'intérieur de ce poste en D l'électricité de 66 000 V en 225 000 V. De ce poste ne partiront plus que deux câbles qui achemineront l'ensemble de la production vers le réseau matérialisé sur le schéma en J, avec, entre le point D et le point J, une liaison des câbles sous-marins qui sont matérialisés en E. Ils sont sous-marins et enfouis sous le sol marin. On arrive en F à la partie de l'atterrissage. L'atterrissage est un gros domino qui permet de changer de technologie entre des câbles sous-marins et des câbles souterrains qui seront terrestres. C'est la partie G du raccordement. Il sera nécessaire de construire un nouveau poste, que l'on voit en H, un poste électrique à terre avant d'arriver à la fin du raccordement en I sur le réseau électrique. Ce sont les différentes installations qu'EMD et RTE vont avoir à créer dans le cadre du projet, et on vous propose de passer à la suite sur le calendrier.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Un petit élément que l'on a ajouté : il y aura un aspect sur les photomontages. Concernant le calendrier, comme on l'a expliqué, le projet a été désigné à EMD suite à un appel d'offres. Cette désignation est intervenue mi-2019. Cela fait un peu plus d'un an maintenant que nous portons ce projet. Nous sommes actuellement dans une phase d'études environnementales, techniques, socio-économiques. On compile tout un nombre d'études qui vont nous permettre de constituer nos dossiers de demande d'autorisations. On envisage de déposer ces dossiers de demande d'autorisations dans le courant de l'année prochaine. S'ensuivra une phase d'instruction par les services de l'État avec des enquêtes publiques notamment pour une délivrance des autorisations, si le projet se poursuit, estimée à fin 2022. On rentrera ensuite dans une phase d'études techniques un peu plus poussées et de début de travaux, sachant que pour la partie parc éolien, les travaux en mer commenceraient aux alentours de 2025 ou 2026 pour une mise en service complète du parc éolien en 2027. Tout à l'heure, quand j'ai indiqué que le modèle d'éoliennes n'était pas encore décidé, dans le calendrier, ce choix devrait intervenir après l'obtention des autorisations et devrait intervenir aux alentours de 2023 ou 2024, comme indiqué par la petite flèche bleue et le bloc violet. En parallèle, on a une concertation continue avec le territoire autour du projet. Aujourd'hui, on a un temps fort, qui est le débat public, qui permet de marquer le lancement du projet. Ce travail de concertation et ces échanges vont se poursuivre au-delà du débat public tout au long des phases du projet. On vous présentera tout à l'heure, dans le cadre de la deuxième partie de la réunion, des instances et des lieux d'échanges qui permettront d'effectuer ce travail de concertation autour du projet.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Je n'ai pas d'ajout particulier. Par contre, nous avons une slide sur les photomontages pour permettre de visualiser à quoi cela pourrait ressembler.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Peut-être préciser, sur le calendrier, le parc éolien est exploité pour une période de 30 ans.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous n'avons peut-être pas les photomontages, ce n'est pas la bonne version. On va les remonter après.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Je peux vous partager mon écran.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

On termine, et on en reparlera tout à l'heure.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Cette diapositive récapitule ce qu'on vient de vous indiquer de manière synthétique. Donc, un parc à au moins 10 km des côtes composé de 46 éoliennes au maximum avec l'objectif de produire la liaison également qui permet de raccorder le poste électrique en mer au réseau terrestre. Aujourd'hui, le coût de ce projet est estimé à 1,4 milliard d'euros. Le prix de l'électricité revendue est de 44 € par mégawattheure. Cela ne vous parle pas forcément, mais c'est un niveau équivalent aux autres moyens de production d'électricité conventionnels que l'on retrouve aujourd'hui. Sa mise en service est prévue pour 2027. La production d'électricité attendue pour ce parc est équivalente à la consommation électrique annuelle d'un million d'habitants.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je pense que cela a permis de redonner les éléments essentiels de ce projet pour tous ceux qui ne les avaient pas nécessairement en tête, de poser un peu le cadre et que l'on sache de quoi on parle. Maintenant, je vais proposer à Madame CABANIS de nous rendre compte de son étude et de nous dire d'abord qui elle est, en tenant le rythme pour permettre à ceux qui doivent partir tôt de s'exprimer. Merci beaucoup.

Mme Michèle CABANIS, Présidente du cabinet Vues sur mer

Je suis Michèle CABANIS, je dirige Vues sur mer. Nous allons voir sur les diapositives ce que c'est. Je suis là pour vous présenter une étude que j'ai menée avec Vues sur mer sur l'effet que pourraient avoir les parcs éoliens sur l'économie du tourisme, pour les territoires qui les accueillent. C'est une étude qui a duré deux ans. Je vais vous parler de Vues sur mer. C'est un cabinet qui s'est constitué à partir de plusieurs métiers et compétences complémentaires. Nous sommes situés à Montpellier. Nous intervenons en France, mais aussi en Europe. Il y a deux départements principaux dans ce cabinet : un qui est dédié à la ville, à sa mutation et à la construction durable, et un autre, celui qui vient vous voir aujourd'hui qui est plus particulièrement tourné vers les problématiques des bandes côtières. Les compétences, je ne vais pas vous les développer. Nos terrains de prédilection sont le tourisme, les activités portuaires, les énergies renouvelables, les effets du changement climatique sur les côtes. Je vais vous dire quelques mots sur cette étude. Elle est née d'un atelier comme le vôtre aujourd'hui, un atelier tourisme qui se déroulait pendant la concertation de projet de parcs éoliens en mer, c'était les parcs Dieppe-le-Tréport et d'Yeu-Noirmoutier. Nous avons rassemblé beaucoup de questions qui se posaient pendant ces ateliers de tourisme. Je les ai réunies pour faire une proposition de mission sur mesure qui a été acceptée par l'atelier du tourisme. À partir de là, j'ai fait ma mission un peu partout. Elle devait répondre à beaucoup de questions, mais globalement sur l'impact de l'économie touristique sur la création d'activités associées des parcs éoliens en mer.

Beaucoup de questions aussi sur les coûts, combien cela coûte de faire ces activités, combien elles rapportent, combien il y a de fréquentations, etc. Je vous propose le déroulement suivant. D'abord, je vous parlerai du contenu sans le détailler, car cette étude est libre d'accès, vous l'aurez. Je vous parlerai de la méthodologie qu'on a utilisée. On ira directement sur trois exemples illustrés que j'ai choisis pour vous afin de vous parler des effets de l'arrivée de ces parcs sur l'économie du tourisme des territoires qui les ont accueillis. Et puis, nous passerons rapidement sur les détails des activités touristiques associées que nous avons pu découvrir. Enfin, j'espère que nous aurons beaucoup d'échanges. On va passer au contenu de l'étude et à sa méthodologie. Je ne vais pas détailler, vous aurez tout sous votre propre main. L'étude se compose de deux grandes parties : une partie qui travaille sur l'impact ou les effets que les parcs éoliens en mer peuvent produire sur l'économie touristique, avec un focus sur la Grande-Bretagne et une analyse qui s'est faite à partir de rencontres en face à face sur le terrain, de données fournies par les professionnels du tourisme et de visites de terrain. Une deuxième partie est consacrée aux activités touristiques associées à des partenaires en mer. Pour cela, nous avons observé six pays : la Grande-Bretagne, l'Allemagne, le Danemark, le Pays-Bas, la Belgique. Nous sommes aussi allés voir ce qui se passait sur les balbutiements aux États-Unis. Il y a de nombreux exemples. Ensuite, il y a une partie consacrée à des recommandations parce que l'atelier du tourisme les avait souhaitées, et beaucoup d'annexes dans lesquelles il y a des prix, des détails que vous pourrez retrouver si vous le souhaitez.

Comment avons-nous procédé ? Nous avons inventé une méthode. Il fallait identifier d'une part des parcs éoliens en mer. Ce n'est pas trop difficile. Ensuite, il fallait qu'ils soient situés pas très loin des côtes et en face de côtes très touristiques. Il fallait que ce soit touristique, mais un tourisme de haute qualité. Il fallait que le territoire dépende de son économie touristique. Il fallait aussi que les zones que nous avons observées ressemblent un peu aux côtes concernées par les projets éoliens pour lesquels les concertations et les ateliers du tourisme étaient faits. Enfin, il fallait que ces territoires présentent dans le meilleur des cas des activités touristiques dédiées et associées au parc éolien. Lorsque nous avons fait ces repérages, après, nous sommes allés sur le terrain. Nous avons mené plus de 150 entretiens sur place en face à face. Nous en avons mené par téléphone. Nous avons visité beaucoup d'endroits. Ensuite, on a fait la compilation de toutes les ressources qui existent sur le sujet. Grâce à tous les acteurs du tourisme, on a recueilli beaucoup de données qui nous ont permis d'avoir la partie chiffrée de notre analyse. Tout cela a été combiné dans une analyse croisée. Cette analyse croisée nous a permis de faire des formulations de résultat et les propositions attendues. Nous allons voir les trois exemples qui portent sur les effets des parcs éoliens sur le tourisme dans les territoires qui les accueillent. Voici le premier exemple, qui est dans le Nord du Pays de Galles. Sur la partie de gauche, vous voyez la Grande-Bretagne avec les petits points rouges qui représentent chacun un parc éolien en mer. Aujourd'hui, il y en a plus, mais ceux-là n'existaient pas au moment de l'étude en 2017. La partie que vous voyez encadrée dans un rectangle orange est la zone d'études. Cette zone d'études, vous la voyez aussi sur la partie droite du slide agrandie. Dans cette slide, vous voyez en gris les parcs éoliens qui sont d'ores et déjà installés. En bleuté, vous voyez les parcs en extension ou en construction. Les petites étoiles représentent les villes que nous avons visitées. Cette zone nous intéressait beaucoup parce qu'elle a plusieurs parcs éoliens installés entre 2004 et 2016, des parcs en construction, ce qui était intéressant aussi, et les distances des côtes nous ont intéressés également. Chaque fois que nous nous intéressons à une zone, voici comment se présente l'analyse des parcs éoliens. Nous avons d'abord le pays concerné. Nous avons la distance de la côte, un périmètre de parc, une puissance, un nombre de machines, etc. Sur l'exemple que nous voyons actuellement, je vous propose de regarder la première ligne, c'est Rhyl Flats à 8 km de la côte avec un périmètre de 10 km² et 25 éoliennes. On va regarder la slide suivante. Ces éoliennes sont placées en face d'une ville, qui est une ville touristique haut de gamme qui s'appelle Llandudno. C'est une ville victorienne et édouardienne qui a un très beau patrimoine bâti, qui a la plus belle jetée du Pays de Galles qui fait 700 m de long, qui a une offre touristique variée puisqu'elle offre à la fois sa baie qui est très touristique, une colline très célèbre à partir de laquelle on peut faire un tourisme industriel et historique, car il y a une grotte préhistorique qui est une mine de cuivre préhistorique. Il y a aussi la plus grande luge du Pays de Galles. Il y a beaucoup de choses dans cette ville, par exemple une gastronomie, qui est en soi une destination touristique, un magnifique musée d'art contemporain... C'est une ville très attractive avec de très belles maisons. Dans cette ville, nous avons contacté des acteurs du tourisme et des personnes qui s'occupent professionnellement de l'immobilier, car c'est un

fort enjeu sur ce site. Vous avez quelques exemples représentatifs de tout ce que l'on a eu, même si je n'ai pas pu tout mettre. En haut, vous avez Mademoiselle Fletcher qui est directrice d'agence immobilière. Elle nous a expliqué que les agents immobiliers, les personnes propriétaires surtout, avaient peur de l'arrivée des éoliennes. Ils pensaient que cela allait porter un coup fatal sur le prix des maisons. En fait, ils se sont rendu compte que cela n'avait rien changé et que les maisons de bord de mer continuent de voir leur prix, leur valeur monter. En bleu, vous avez un témoignage d'un marin, un pêcheur qui, depuis l'arrivée de parc, a eu des demandes et a organisé un tour pour faire de la pêche aux abords du parc. Cela lui fait un revenu d'appoint. Il pourrait faire davantage, car il y a beaucoup de demandes, mais cela lui suffit. Il est content comme cela. Ensuite, un monsieur nous a reçus longuement. C'est un directeur de centre d'information du tourisme. Il avait un petit endroit au départ pour donner des informations. Il a agrandi cet endroit. Il était déstabilisé au départ, parce qu'il n'avait pas assez de matière. Les parcs ont soulevé beaucoup d'intérêt. Les gens, très curieux, venaient dans le centre d'information. Et lui était frustré, car il ne pouvait rien leur donner. Il s'est organisé entre-temps. Maintenant, on peut même vous raconter comment les bateaux ont construit le parc. Pour lui, c'est quelque chose qui a suscité beaucoup d'intérêt, et continue d'en susciter. Il donne beaucoup d'informations sur les bateaux de pêche privés qui font des tours pour visiter le parc et pêcher à l'occasion.

Comment avons-nous étudié les chiffres du tourisme ? Pour les étudier, il fallait des critères. Nous en avons pris deux : d'une part, les dépenses que les touristes font sur place, d'autre part le nombre de nuits. Si on regarde sur cette grille, qui nous relate les chiffres de dépenses du tourisme dans le Nord Pays de Galles, sur une période qui correspond à l'implantation des parcs qui se déroule de 2006 à 2015, nous avons, si nous regardons le total « vacances », un démarrage en millions de pounds à 388 millions, et en 2015 à 518 avec une croissance régulière, sauf pendant l'année 2012. Mais elle a été malheureusement difficile pour beaucoup de gens partout dans le monde. Dans cet endroit, il y a quatre parcs éoliens qui se sont installés. Leurs distances des côtes s'étalent entre 6 km et 16 km. On voit bien sur ce tableau que le tourisme continue de croître et qu'on ne peut pas associer une chute des chiffres au moment où les parcs s'installent. Nous allons voir dans le slide suivant les nuitées du tourisme. On va cheminer 3 ans par 3 ans. On va voir ici le nombre de nuitées. Ce que l'on observe dans le Nord Pays de Galles, c'est que dans la première période, il se positionne en leader. Dans la deuxième, il continue à être leader. Ce qu'on voit dans ces chiffres, c'est qu'entre les deux périodes, il y a eu une augmentation du nombre des nuitées. On ne peut pas dire que l'implantation des parcs ait diminué la fréquentation des zones. L'autre exemple se situe dans le Nord-Ouest anglais, même procédé que tout à l'heure. Vous avez tous les points. Vous avez un triangle bordé d'orange qui vous dit où l'on se situe. Ce triangle est agrandi à droite dans le rectangle que vous voyez. Même principe. Les petites étoiles sont les villes que l'on a visitées de près. Les parcs sont en gris et en bleu. Les gris sont ceux qui existent et les bleus sont ceux qui sont en développement ou en construction. On voit aussi celui en blanc à gauche qui est celui de Man, mais celui-ci au moment de l'étude n'était pas encore validé. Dans les petites étoiles, sur la partie droite de la diapositive, vous avez trois étoiles. La troisième est la baie de Morecambe. C'est celle qui nous a intéressés pour sa position et ses flux touristiques. Ce qui nous a beaucoup intéressés là, c'est que nous avons six parcs éoliens en mer, même période de 2004 à 2014, encore un en construction, encore un en projet. Les distances entre 7,5 et 19 km. On va regarder le slide suivant, vous voyez le détail de chaque parc. Celui qui nous intéresse face à la baie, c'est celui d'Ormonde qui se situe en deuxième ligne en partant du haut. C'est un parc situé à 9,5 km des côtes. Il comprend 30 éoliennes. Cette baie est une réserve ornithologique, un parc d'animaux marins. C'est l'entrée d'une zone, d'un territoire très fameux puisque c'est le territoire du Lake District, qui reçoit 12 millions de touristes par an, qui viennent du monde entier. C'est une zone qui, auparavant, tirait sa richesse surtout de l'industrie et de l'énergie. Aujourd'hui, elle fait le relais avec le tourisme, notamment en espace naturel. C'est pourquoi elle a valorisé les oiseaux, les animaux marins. Voici trois témoignages choisis parmi tous ceux que nous avons. Le premier, c'est à Maryport, la ville à côté. C'est un directeur de marina. Pour lui, il n'y a pas plus de business. Par contre, il y a des compagnies de charters maritimes qui se sont installées et qui vont se balader dans le parc pour voir le parc ou pour aller pêcher dedans. Il y a la pêche plaisance aussi, parce qu'il y a plus de poissons qu'avant. Il a exprimé qu'au départ, il avait vraiment des craintes. Maintenant, il va utiliser l'argument du parc éolien dans sa communication.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous sommes déjà à 15 minutes. Je vous propose d'accélérer. On ne peut pas lire tous les témoignages. Ce document sera mis à disposition de tout le monde. Dites-nous un peu l'esprit. On a bien vu la méthode sur le premier exemple. Je pense que vous pouvez passer plus vite sur les suivants. J'ai le souci que les personnes qui sont venues là puissent s'exprimer.

Mme Michèle CABANIS, Présidente du cabinet Vues sur mer

Le problème, c'est l'intervalle qui prend du temps. Ici, on a en jaune un irascible contre, qui dit quand même que cela n'a rien changé pour lui en termes de business. Tout en bas, un directeur de tourisme qui a vu les visites augmenter. Voici les chiffres, ils ont continué d'augmenter, sauf pendant la période de 2012. Ils parlent d'eux-mêmes. Le Nord-Ouest anglais reste le leader sur tous les chiffres, que ce soit sur les volumes de visites ou sur la valeur associée au tourisme. Dernier exemple en face de chez vous : Ramsgate, une très jolie ville qui vit du tourisme et de la pêche. La ville est concernée par le parc de Thanet. Il commence à 11 km de la côte de Ramsgate, jusqu'à 17 km. Il comprend 100 éoliennes. Il faut aller chercher la deuxième ligne des chiffres en partant du bas, c'est le South-East England. On voit qu'on a une augmentation de 30 % des chiffres du tourisme, des chiffres de la valeur associée au tourisme. On ne peut pas dire que l'on puisse lire un impact de l'installation de tous les parcs dans la dernière décennie avant ces chiffres. Ce que nous a appris ce balayage assez large des parcs éoliens et des zones touristiques, c'est que lorsqu'il y a une activité touristique, elle reste. Elle reste dynamique, si elle l'est. Le développement des parcs éoliens ne semble pas avoir d'impact sur le tourisme. Si des opérateurs souhaitent mettre en activité des produits associés aux parcs, il y a une demande. Cela peut représenter un revenu supplémentaire. Nous allons voir rapidement brossées les activités touristiques. Vous avez ici tous les pays. C'est non-exhaustif, mais j'aurais aimé vous en dire plus. Parmi les activités associées, on peut avoir de tout petits centres d'information ou de très grands de type ludo-scientifiques, comme à la maison de Bremerhaven sur le port en Allemagne. Vous pouvez avoir de petites visites en bateau artisanal, d'autres dans de beaux ferries, d'autres, comme aux États-Unis, beaucoup plus luxueuses. Vous avez aussi des balades en hélicoptère aux États-Unis. On peut avoir toutes sortes de choses. On peut aussi avoir des balades en mer faites pour faire venir des entreprises sur le territoire. Il peut y avoir de très grandes expositions, comme à Glasgow, ou de petites expositions itinérantes et pédagogiques, comme en Allemagne. En Allemagne, des expositions sont dédiées à créer de nouvelles vocations chez les jeunes. Il y a la même chose en Écosse. Il y a des territoires qui se sont approprié l'énergie pour devenir territoires de l'énergie. Vous avez des territoires qui s'en sont servi pour innover pour de futurs grands parcs de loisirs complètement futuristes. Enfin, vous avez des initiatives, comme à Liverpool, plus artistiques et poétiques où l'on a planté une centaine de statues magistrales qui forment comme un chemin que les touristes suivent pour aller terminer face au parc éolien en mer. On a retenu que tout est possible. La demande précède en général l'offre. La force d'un projet dépend complètement de la coordination des forces vives d'un territoire. Ils se mettent derrière la filière du tourisme pour arriver à faire de beaux projets. Nous avons constaté que la cohérence fait le succès. Enfin, plus on a anticipé, plus on a gagné. Je vous remercie. Je suis désolée d'avoir été en retard, ce n'était pas prévu. Toutes vos questions sont les bienvenues. J'aurais aimé en dire plus. À vos questions. Merci beaucoup.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Nous avons conscience du challenge que c'est de faire vite quand on a autant de connaissances accumulées. Mais cela fait partie de la règle du jeu. Il y a la complexité de la visio. Je ne doute pas que, tout à l'heure, dans les séances d'échanges, il y aura d'autres questions. Vous aurez d'autres choses à ajouter. Mais j'aimerais que, tout de suite, on ait des acteurs dunkerquois qui prennent la parole. C'est quand même l'esprit. J'en profite pour accueillir Monsieur LAMBLIN qui est arrivé il y a une bonne demi-heure, mais que je n'ai pas eu la délicatesse d'accueillir au moment où il est arrivé. Merci à lui de nous avoir rejoints. Je voudrais, si cela est possible, si la technique le permet, que prennent la parole Madame VANHILLE, Madame DECOSTER et Monsieur DUBOIS. Je ne sais pas si Madame VANHILLE est quelque part. Vous êtes Vice-Présidente du tourisme de la CUD.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Je suis désolée, mais j'ai une très mauvaise connexion qui ne m'a pas permis de suivre correctement les présentations ni même de voir les slides. Mais si vous m'entendez, je vais pouvoir vous donner un propos me concernant.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous essaierons de faire une séance de rattrapage. Nous enregistrons cette visio et vous pourrez la voir sur notre site.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Tout d'abord, je souhaite remercier la Commission pour l'organisation de ce débat qui me semble essentiel. La question soulève beaucoup d'inquiétudes chez nombre de nos concitoyens. Il est important d'évoquer le sujet du tourisme aujourd'hui. C'était une demande que j'avais exprimée lors des premières rencontres avec les membres de la Commission. Je ne suis que satisfaite de la mise en place de ce débat. Je souhaitais, au travers de mon propos, faire un état des lieux du tourisme dans la Communauté Urbaine de Dunkerque. Plus largement, je souhaite exposer ce qu'il y a à maintenir, voire à développer, dans le tourisme sur notre territoire. Le tourisme dunkerquois est une filière économique importante que nous portons politiquement depuis de nombreuses années. Je pense que les acteurs dunkerquois autour de la table aujourd'hui ne vont pas le démentir. Pour ne dire que quelques chiffres, la Communauté Urbaine de Dunkerque... [Coupure son]

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Je crains qu'on vous ait perdue.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Je ne sais pas où vous avez été interrompus. Je veux bien reprendre.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Au moment où vous commencez à donner des ordres de grandeur. On va réessayer. Si ça ne fonctionne pas, vous pourrez peut-être nous joindre par téléphone.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Le tourisme sur le Dunkerquois est une filière économique importante que nous portons politiquement depuis de nombreuses années. Les acteurs du Dunkerquois ne vont pas le démentir. La Communauté Urbaine de Dunkerque représente 7 ports de plaisance, 1 450 hectares d'espace naturel et de nombreux musées et équipements dont je vous épargnerai la liste. En 2019, nous avons vu près de 422 000 nuitées, représentant 62 % d'occupation et 750 000 € de taxe de séjour. Ces chiffres plus qu'honorables démontrent une fréquentation touristique soutenue qui permet de gérer plus de 2 100 emplois dans le domaine de l'hôtellerie, de la restauration et aussi dans les nombreuses infrastructures proposées sur le territoire. Ces résultats ont été obtenus grâce à un travail continu de nos partenaires économiques, mais aussi par des stratégies fortes de développement de la filière tourisme de la région. [Coupure son] Nous avons vu nos stations balnéaires monter en gamme, notre patrimoine historique a été mis en valeur. Personne ne pourra démentir le développement spectaculaire du tourisme de mémoire autour de l'opération Dynamo. Les événements sportifs dunkerquois sont devenus incontournables et les événements festifs tels que le Carnaval sont connus de tous. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine naturel exceptionnel réparti sur 1 450 hectares, dont 1 000 hectares de dunes préservées à l'Est de notre territoire, ceci pour quatre sites classés, réserves naturelles nationales uniques dans le Nord, une zone Natura 2000 à cheval sur notre littoral et sur le domaine maritime. Je crois que je n'apprends rien. Actuellement, nous pouvons être fiers d'être... [Coupure son]

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous vous avons perdu à nouveau. Je crains que cela ne soit difficile.

Mme Priscilla CASSEZ, Secrétariat général

Le téléphone ne marchera pas, il y a un vrai trou chez elle en ce moment.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

C'est compliqué. Je vous propose de passer à Madame DECOSTER.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Actuellement, nous pouvons être fiers d'être un pôle d'attractivité touristique, allant de Paris au Nord de l'Europe et en passant par la Grande-Bretagne, l'Allemagne et des pays bien plus loin. On génère plus de 2 millions de visiteurs par an, dont 500 000 dans nos espaces naturels. Cet intérêt croissant [Coupure son] ... qu'est l'opération Grand Site dont l'objectif est d'être labellisé Grand Site de France au même titre que le Cap Blanc-Nez ou la Baie de Somme. Ce travail de longue haleine, loin d'être terminé, a pour but de valoriser et protéger notre patrimoine naturel du littoral, évidemment à l'ambition d'une visibilité nationale et internationale. Au regard de tout cela, vous comprendrez que j'attache une attention toute particulière à préserver ce travail et cette filière indispensable à notre territoire. Je suis Vice-Présidente pour le tourisme, je suis également Maire de Zuydcoote. À ce titre, tous les candidats à ce projet sont venus me rencontrer, enfin presque tous. À ce jour, j'attends encore la rencontre avec le candidat retenu. [Coupure son]

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous n'avons pas entendu votre dernière phrase. C'était un moment important. Vous nous disiez quelque chose de votre attente par rapport aux maîtres d'ouvrage. Je vous invite à le réitérer.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

J'attends que l'on m'explique quelle plus-value touristique marquante et conséquente peut être apportée par les différents acteurs à ce projet. Certains auront peut-être l'intention d'évoquer et de demander une étude d'impacts sur le tourisme de notre territoire. D'autres voudront certainement connaître l'impact sur la valorisation de nos espaces naturels et futurs Grands Sites de France situés en face de ce projet de parc éolien offshore. Je serai tout particulièrement attentive aux résultats des études menées et aux moyens proposés par l'ensemble des protagonistes. Je n'ai pas l'intention de voir brader notre filière tourisme. J'attends des moyens autour de leurs ambitions. Quelles sont les retombées économiques positives en termes de tourisme? Comment des espaces naturels exceptionnels peuvent-ils cohabiter avec un tel projet? Comment nos 2 millions de touristes pourraient-ils réagir à cet environnement? Ce sont quelques questions que beaucoup d'entre nous peuvent se poser. Il y a des retours d'expérience sur d'autres territoires, comme au Danemark ou plus près de nous à Brighton ou Ramsgate comme évoqué. Je n'attends pas que l'on explique que tout va bien, mais j'attends de réels moyens qui aideront notre territoire à répondre positivement. [Coupure son]

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Je vais vous demander de reprendre, car je pense que vous êtes en train de dire quelque chose qui vous tient à cœur.

Mme Florence VANHILLE, Vice-Présidente du tourisme de la Communauté Urbaine de Dunkerque

J'attends de réels moyens qui aideront notre territoire répondre positivement à tous ces questionnements. Je vous remercie d'avoir écouté un propos difficilement audible.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons capté l'essentiel. Merci à vous d'avoir persévéré. C'est important que vous puissiez nous donner les éléments qui permettent d'avoir une idée de ce que cela représente, le tourisme en termes d'enjeux économiques et sociaux, et de pouvoir exprimer aussi, d'interpeller comme vous venez de le faire le maître d'ouvrage qui, je pense, devra tout à l'heure dire quelque chose de ce qu'il fait si ce projet se fait. Merci. Je vais demander à Madame DECOSTER de prendre la suite.

Mme Brigitte DECOSTER, Présidente de l'Office de tourisme

Je vais prendre la parole et faire rebond à tout ce qui a été présenté par Madame CABANIS, qui a fait un travail exceptionnel en termes de recherches et de retombées économiques et touristiques par rapport à cette implantation de parcs d'éoliennes. J'ai fait un travail sur les éoliennes et le paysage, et je me suis posé la question de la dichotomie. Je fais un petit historique de notre territoire, de son héritage et de son avenir. Notre territoire, c'est le vent. L'utilisation de sa force nous rappelle les moulins à vent qui construisent le paysage, ceux de notre enfance, plantés dans un jardin ou dans le sable qui construisent notre imaginaire. Aujourd'hui, l'éolien se construit avec le paysage et avec notre imaginaire, et avec une identité de territoire qui est tournée vers les énergies de demain et une volonté ineffable du développement d'une industrie durable portée par sa place d'outsider, c'est ce qui a été déterminé, d'un appel à candidatures national pour territoires d'innovation. Bien sûr qu'il y a des détracteurs du projet qui parle de 36 tours Eiffel. J'avais comme nombre d'éoliennes 36. D'autres en leur temps ne pouvaient pas imaginer qu'elles seraient un symbole. Aujourd'hui, ici, le symbole est de préserver notre terre dans la résilience joyeuse, parce que c'est aussi qui on est qui peut nous faire dire qu'on est des résilients joyeux, dans une pulsion de vie pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants. À partir de cela, j'ai voulu trouver et donner du sens entre les enjeux et les opportunités. La ressource touristique s'articule autour de trois concepts. Le premier, c'est le paysage en tant que ressource naturelle. Le deuxième, c'est le champ d'expérience en tant que ressource basée sur nos savoirs, les pratiques antérieures et leur intégration. Le troisième concept, c'est l'horizon d'attente en tant que ressource construite par les images, par les commentaires, les guides et notre imaginaire qui sont toutes les composantes de cette donnée. Pour chacun de ces concepts, les pratiques touristiques dans un ensemble plus large s'intègrent temporellement et socialement. L'attachement au lieu et à son identité nous amène la notion de familiarité de la forme introduite dans le paysage. Ce qui nous intéresse est la familiarité de la forme de l'éolienne selon la relation et l'expérience, le profil et la position du touriste, et selon qu'il soit d'un point de vue territorial, culturel, politique ou environnemental. Il y a une différence de perception qui se joue entre trois typologies de touristes. Il y a celui qui est d'ici, du cru, dont on parle de l'idée de NIMBY, « Not In My Backyard », « pas dans mon arrière-cour ». Lui sera d'accord, mais de loin. Il y a l'autre touriste, qui est l'utilisateur occasionnel des sites qui ont déjà des éoliennes. Il connaît. Et les touristes de la destination tout simplement. Pour chacun, le baromètre d'acceptation est associé au modèle d'intégration du projet. Cela rejoint la volonté de l'ADEME, l'Agence de la Transition Écologique, donc je n'ai rien à vous dire là-dessus, tout le monde connaît, de coordonner et réaliser des projets de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie qui s'harmonisent avec le respect du paysage et son pratiquant. Je suis revenue sur des pays où l'éolien avait été le berceau, c'est la Gaspésie au Canada, à l'Est du Québec. Plus proche et plus significatif, le Danemark. Madame CABANIS en a parlé. C'est un pays très engagé pour la transition énergétique avec son immense parc d'éoliennes qui est conséquent. Selon des études spécifiques assorties de tableaux de suivi d'impacts touristiques, que je n'ai pas voulu vous présenter, car c'est quand même conséquent, ils ont peu de répercussions sur l'expérience touristique et sur le désir de fréquentation future qui introduit la notion de fidélité à l'espace. Pour chacune et chacun, qu'elle ou qu'il soit touriste de nature, de paysage, de détente, d'histoire, de divertissement, l'impact de la présence d'une nouvelle forme de paysage influe peu ou pas. Par ailleurs, cela suscite une curiosité touristique et la création de produits innovants, tels que vous l'avez présenté tout à l'heure, c'était vraiment très intéressant, originaux de tous les acteurs du tourisme associés. Soutenus par notre Office du tourisme et des congrès communautaires, nous les accompagnerons dans le développement de projets, dans une dimension traditionnelle, patrimoniale, intimement liée à la modernité attractive environnementale et novatrice pour offrir à notre touriste, notre client de la destination, le meilleur et lui faire vivre une expérience. J'avais quelques idées émergentes que j'avais appelées « sages » ou « fantaisistes », mais toutes dans le même but pour les retombées

économiques. Il y a l'appropriation des habitants, à l'instar de la Maison du Vent, une Maison de l'Énergie, du Développement durable installée à terre pourrait répondre à une météo défavorable aux sorties en mer par exemple, pour y développer des animations thématiques sur les énergies renouvelables, écrire des cahiers d'acteurs dans le cadre d'un projet d'appropriation par des publics locaux ou familiers de la côte. Vous l'aviez exprimé aussi. Des escape games, de jeux de carte au trésor, une simulation d'immersion dans une éolienne, cela pourrait être sympa, dans une hélice en mouvement. Dans les produits touristiques et animations locales, j'ai proposé des visites du parc éolien en créant deux variantes. J'avais trouvé qu'il y avait une proposition faite en Bretagne qui était une variante de 20 minutes qu'ils appelaient la variante « littoral ». Et une de 1h20 qui s'appelait la variante « grand large ». On pourrait baptiser chaque éolienne d'un bateau ayant participé à l'opération Dynamo, inventer des animations nautiques, des régates, une fabrique des grands événements, décliner chaque proposition en individuel, en scolaire et en groupe, créer un passeport vert, sur le sable, poser des installations de moulins à vent assimilés à notre enfance, aux vacances à la mer, imaginer un concours, pourquoi pas des rencontres internationales. À Berck-sur-Mer, ils ont des cerfs-volants. Nous, on pourrait avoir les moulins à vent. Associer l'art, la photo, les expositions, nos musées, l'histoire du vent, de l'hélice, le lien au tourisme de mémoire. C'est vraiment intéressant aussi. Innover dans les déambulations artistiques sur l'eau pour offrir une dimension d'un paysage lyrique et ludique. J'avais trouvé une compagnie qui s'appelle l'otopie qui ne fait que des spectacles sur l'eau, et c'est très joli. Prospector les producteurs, les réalisateurs pour de nouvelles perspectives cinématographiques. Dans le tourisme d'affaires, j'avais mis : organiser des colloques sur les énergies durables. C'est un bel impact sur notre économie. Proposer des packages de visites à destination de professionnels et d'étudiants dans le cadre de l'attractivité du territoire, des personnels en formation pour l'INSET ou OLEUM. J'ai mis en dernier : pourquoi pas construire des écolodges, car toutes les idées sont bonnes à prendre, qu'elles soient sages ou insolites. Ma conclusion, c'est : sages ou fantaisistes sont les opportunités. Porteur d'avenir économique et de ressources en bioénergie, ce sont les enjeux. Voilà le lien que j'ai fait entre opportunité et enjeu. Pour contrarier la dichotomie, j'ai terminé par : c'est une belle harmonie, et un proverbe chinois qui est : « Quand le vent du changement se lève, les uns construisent des murs, les autres des moulins à vent. » Je vous remercie pour votre attention.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. C'est un propos dense. Je pense qu'il faudra sans doute le réécouter pour en saisir toute la substance. Merci beaucoup. Monsieur DUBOIS, à vous.

M. Éric DUBOIS, Président de l'UMIH

Merci de m'avoir convié à ce débat public. Je crois que Brigitte a fait rêver sur l'ensemble du projet. Madame CABANIS, merci, c'est très intéressant, ce que vous avez présenté. Cela fait découvrir beaucoup de choses où l'on n'a pas vraiment conscience de ce que peut représenter un parc éolien dans notre territoire. Je vais prendre la casquette de l'UMIH. On est un syndicat qui représente les cafés-hôtels-restaurants. On a énormément d'affaires de taille moyenne... [Coupure son] Économiquement, je pense qu'il n'y a pas d'enjeu. Brigitte l'a très bien dit. Il y a beaucoup d'actions faites sur le Dunkerquois depuis ces dernières années. Là, je ne vois pas où cela pourrait bloquer sur un aspect économique au niveau de nos adhérents du système CHRD. Globalement, cela peut apporter un plus. En plus, économiquement, sur le territoire, on le voit avec notre industrie qui est assez présente et puissante sur notre Dunkerquois, et qui est le maillon de la chaîne de notre économie qui représente notre métier. Malheureusement, pas en ce moment, mais cela existe. C'est hyper important. Sur l'aspect visuel, j'ai un peu de mal à m'exprimer. Comme je vous l'avais dit, je suis placé en plein cœur de ville. J'ai l'église, le beffroi, et Jean Bart. Je suis complètement au milieu. Je ne vois pas la mer. C'est pour cela que j'avais plutôt souhaité que quelqu'un comme Guillaume, Madame BEUDIN ou Sophie s'exprime sur ce que les gens qui sont sur la digue, sur la plage ou ceux qui viennent sur le sable ou se baigner peuvent penser. Je ne connais pas et je ne comprends pas vraiment... On s'habitue aux éoliennes. Personnellement, je voyage beaucoup. Des parcs éoliens, on en voit beaucoup. Après, en mer, à 10 km de la côte, personnellement, je n'y vois pas d'inconvénient. Je ne suis pas sûr que cela bloquerait des restaurateurs, des cafetiers ou des hôteliers. Après, il y a beaucoup de développement sur cette digue de Malo. Il y a depuis des années un gros travail fait

avec le CHR au niveau des terrasses au niveau de la revalorisation sur le sable, au niveau de l'exploitation de leurs affaires, etc. Je ne peux pas répondre, personnellement, cela ne me générerait pas d'aller sur la digue et de voir des éoliennes à 10 km. Mais je ne connais pas les impressions des gens qui sont exploitants sur la plage qui représentent le CHR. Si Sophie et Guillaume peuvent répondre là-dessus, cela m'aiderait beaucoup. Sur le touriste, je pense que ce n'est pas méconnu des gens aujourd'hui. Je ne vois pas non plus où cela pourrait bloquer. Après, des détracteurs, il y en aura toujours, quel que soit ce qu'on fait, comment on le fait et comment le présente. Voilà ce que je pense du projet globalement.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. On ne va peut-être pas faire comme prévu. Je sais déjà que Madame TALEUX doit nous quitter à 18h. Je n'aimerais pas qu'elle parte sans nous avoir dit un mot. Vous venez d'interpeller deux personnes qui sont là, Sophie et Guillaume. On peut peut-être leur donner la parole aussi pour que les maîtres d'ouvrage puissent faire une réponse qui prenne en compte tous les points de vue complémentaires. On comprend que c'est ce que vous appelez de vos vœux.

M. Éric DUBOIS, Président de l'UMIH

Absolument. Ils sont sur la plage, donc ils sont très concernés.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Avant que Sophie et Guillaume ne s'expriment, est-ce que Madame TALEUX, vous voulez vous exprimer ? Je ne voudrais pas vous louper avant que vous ne partiez.

Mme Delphine TALEUX-GRISOT, Directrice du Musée portuaire et du Port Center

C'est gentil. Je vais être en retard à ma réunion suivante. Je préfère laisser parler Sophie et Guillaume qui sont sur la digue. Cela m'intéresse aussi d'avoir leur retour parce qu'ils sont directement concernés. Je prendrai la parole après si vous le voulez. Je préfère prendre du retard sur la suivante et rester un peu avec vous.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Est-ce qu'on peut demander à Sophie BEUDIN et à Guillaume DEBRABANT de s'exprimer ?

Mme Sophie BEUDIN, Directrice de l'hôtel Le Merveilleux

J'ai plutôt des questions. Quand je vois le plan, j'ai l'impression que les éoliennes sont plus placées vers Bray-Dunes que devant mon établissement. Je me trompe peut-être. J'attends une réponse là-dessus. J'ai une deuxième question concernant le bruit. On m'a dit que cela faisait énormément de bruit quand il y avait du vent de Nord.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Je pense que Maxime et Pascal ont pris vos questions. Ils les aborderont. Merci beaucoup. Monsieur DEBRABANT.

M. Guillaume DEBRABANT, Directeur du restaurant La Patatière

Bonjour à tous. J'ai vu tous les aspects positifs expliqués par Madame. On ne parle pas des effets négatifs des touristes. On ne sait pas la répercussion que cela a, le fait de mettre des éoliennes, sur le tourisme. Je suppose qu'il y a une partie des clients qui sont forcément défavorables. On va perdre combien de clients à cause de cela, d'un point de vue esthétique ou écologique ? Est-ce qu'on a déjà un retour là-dessus sur les villes où cela a été fait avant ?

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Vous avez une inquiétude là-dessus. Vous êtes face à la digue, face à la mer.

M. Guillaume DEBRABANT, Directeur du restaurant La Patatière

Nous, en tant que restaurateurs, on est plutôt favorables, car on se dit qu'il y aura des retombées économiques. Cela peut créer de l'emploi sur Dunkerque. Cela peut faire venir une certaine clientèle. On a peur qu'une autre partie de la clientèle choisisse une autre plage où ils ne sont pas pollués visuellement par ces éoliennes. J'ai entendu ce qui allait être fait. Il va y avoir des choses mises en place pour créer de nouvelles activités. Là, je suis forcément favorable.

Mme Sophie BEUDIN, Directrice de l'hôtel Le Merveilleux

Vous n'avez pas parlé des côtés négatifs.

M. Guillaume DEBRABANT, Directeur du restaurant La Patatière

Mais je suis content qu'ils soient intervenus. C'est ce que je voulais entendre. C'est les questions qui vont ressortir à chaque fois. Il faudrait que l'on ait des réponses pour que je puisse relayer aux gens de la plage qui sont acteurs à l'année sur cette digue. Ils ont fait des investissements forts sur les dernières années.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Madame LEMESRE, vous étiez aussi coincée par les horaires. Voulez-vous prendre la parole ? On fera un échange en deux temps. Ensuite, les maîtres d'ouvrage reprendront le manche.

Mme Amandine LEMESRE, Responsable commerciale pour un groupe hôtelier

Je vous remercie. Je suis commerciale en hôtellerie pour un groupe familial de quatre établissements, dont trois à Dunkerque et Gravelines. Ce sont des établissements de catégorie 3-étoiles. Je représente aujourd'hui leur directeur et le propriétaire Monsieur DESTOMBES. Cet ensemble hôtelier représente 146 chambres sur le Dunkerquois. Aucun des établissements n'est situé sur le littoral. Nous n'avons pas ce problème de vue. Les éoliennes ne poseront aucun souci à ce niveau-là. Nous travaillons essentiellement en hôtellerie d'affaires. Cela représente une part importante dans notre activité. En lissant sur l'année, en faisant une moyenne pour les trois établissements, cela représente 70 % de tourisme d'affaires et 30 % du tourisme loisirs. Je n'ai pas cité les établissements : c'est l'Hôtel du Lac à Armbouts-Cappel qui est à 8 km du centre de Dunkerque, l'Hôtel Welcome qui est dans le centre de Dunkerque rue Raymond Poincaré et le Logis Hôtel du Beffroi qui est au centre-ville de Gravelines. Nous avons des salles de réunion, nous travaillons beaucoup en journée d'études, séminaires, repas d'affaires, cocktails, after-works. Pour nous, le constat est clair par rapport à ce débat. Nous nous portons vraiment en faveur de ce projet. C'est, je pense, vraiment une opportunité pour Dunkerque pour des raisons commerciales et par souci de transition écologique. Je peux ajouter que nous aimerions en savoir plus par rapport à la base de maintenance, le pôle ou le centre de maintenance. Vous allez devoir faire un appel d'offres. La question, c'est : est-ce que ce pôle sera à Dunkerque ou est-ce qu'il y a la possibilité de le situer dans une autre zone géographique proche de Dunkerque ? Là, l'impact économique ne sera pas le même pour nous par rapport au tourisme d'affaires qui générera de l'hébergement, des réunions. Merci.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Sauf opposition de votre part, je donnerais volontiers la parole maintenant aux maîtres d'ouvrage. On entend bien tout ce qui a été dit. Je retiens l'interpellation de Madame VANHILLE qui a regretté peut-être de ne pas avoir eu de contact plus tôt avec les maîtres d'ouvrage, mais qui voudrait savoir quels moyens vont être mis à disposition pour être à la hauteur des ambitions touristiques du secteur et de sa commune en particulier. J'entends qu'il y a aussi plein de possibilités et d'idées d'opportunité avec les moulins à vent plutôt que de construire des murs. J'entends aussi dans les acteurs directement embarqués dans ces activités hôtelières ou de restauration qu'il y a l'idée que ce parc éolien pourrait engendrer un développement économique dont le secteur touristique bénéficierait. Et en même temps, des questions subsistantes et particulièrement chez les acteurs qui sont face à la mer, directement concernés par les impacts visuels et paysagers : est-ce que cela n'a pas des effets négatifs sur la fréquentation par les touristes ? Est-ce qu'on ne va pas perdre d'un côté ce qu'on gagne de l'autre ? Je simplifie un peu, mais c'est ce que j'ai entendu rapidement. Est-ce qu'on peut avoir le point de vue des maîtres d'ouvrage et comment ils envisagent la chose ?

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Merci pour toutes ces interventions très intéressantes et très riches. Je vais répondre aux questions directement. Concernant la base de maintenance, elle est prévue à Dunkerque. Cela se situe sur le Quai des Monitors, car c'est une zone qui a été identifiée historiquement par le Grand Port Maritime de Dunkerque pour accueillir la base de maintenance éolienne. On est bien sur le Dunkerquois. Concernant d'autres questions, sur le bruit, on se situe à 10 km au large. Si vous êtes au pied d'une éolienne, vous entendez le bruit des pales, du vent qui traverse les pales. Au pied de l'éolienne, en effet, vous entendez ce bruit. En revanche, à 10 km, même par vent de Nord, vous n'entendrez pas les éoliennes. Sur quoi on se base ? En ce moment, on mène une étude acoustique dédiée au parc de Dunkerque. On présentera les résultats dès qu'on les aura. On peut vous citer les études équivalentes faites sur d'autres projets situés à une descente équivalente, notamment un projet en Baie de Seine à Courseulles-sur-Mer. Pour faire ces études, on mesure le bruit ambiant local, le bruit de la mer, du vent, l'ambiance à différents temps de la journée, en différentes saisons. On va modéliser le bruit que font les éoliennes, on l'ajoute pour voir si on entend quelque chose de la côte. Aujourd'hui, toutes les études faites sur ce type de projet indiquent qu'on n'a aucune émergence sonore issue des éoliennes à la côte. Ce qui permet de l'expliquer, c'est qu'une éolienne, sa vitesse de rotation va augmenter quand la vitesse du vent va augmenter. Potentiellement, elle va faire plus de bruit quand il y aura plus de vent. Indirectement, l'ambiance sonore naturelle augmente quand il y a plus de vent, car le vent va occasionner des vagues, un bruit naturel plus important. On pourrait se dire qu'on entendra plus s'il y a plus de vent, mais comme le vent fait plus de bruit, c'est une raison pour justifier le fait qu'on n'entendra rien. Tout cela sera vérifié. Il y a une étude acoustique dédiée. Mais je peux vous assurer qu'à 10 km, il n'y aura pas de bruit au niveau de la côte. Il faudra aller en bateau tout près du parc pour entendre le bruit des pales. Dans les autres questions que j'avais notées, on a bien rencontré les différents Maires des communautés littorales, il y a un an. On avait sollicité toutes les communes qui vont de Bray-Dunes à Grand-Fort-Philippe pour des rencontres. C'est vrai que pour la commune de Zuydcoote, on n'a pas pu avoir cette rencontre. J'ai plutôt l'impression qu'on n'a pas réussi à la caser, car la Mairie a bien été sollicitée par nos soins. On a eu des retours nous indiquant que des dates seraient proposées, mais on n'a jamais eu de date claire. On est tout à fait disposé à pouvoir rencontrer la Mairie de Zuydcoote, comme on a rencontré les autres communes sachant qu'on ne s'arrête pas à une rencontre. Cette première rencontre il y a un an était pour faire connaissance, pour échanger, commencer à avoir un carnet de route. Il n'est pas trop tard pour se rencontrer. On est encore au tout début du projet. C'était un raté l'année dernière. Mais on est ouvert pour de telles rencontres, il n'y a aucun doute.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Souhaitez-vous enchaîner avec la présentation que vous aviez préparée, qui dit, si vous maintenez ce projet, s'il se faisait, ce qui serait proposé en matière de poursuite de concertation et de travail ?

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

En complément, cela pourra permettre de répondre à la question de Madame BEUDIN sur la localisation. Sur le premier slide, on verra la zone par rapport au littoral.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Sachant qu'on a récupéré les deux slides sur les photomontages. Si vous les voulez, vous pourrez les demander.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Il y avait une question sur les aspects éventuellement négatifs, parce qu'il était indiqué qu'on avait présenté les aspects positifs. Je ne sais pas si Madame CABANIS souhaitait répondre.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Nous allons lui donner la parole pendant qu'Éric récupère votre deuxième présentation.

Mme Michèle CABANIS, Présidente du cabinet Vues sur mer

J'aime beaucoup répondre à cette question parce qu'elle m'a posé problème. Pendant les deux ans, j'ai désespérément cherché des effets négatifs. J'allais dans les cafés, rencontrer les gens les plus diversifiés possible. Je leur ai demandé de m'indiquer des personnes qui pourraient me parler négativement de ce qu'il se passe. Je n'ai rien trouvé. Vous avez vu tout à l'heure le témoignage de ce Monsieur qui dirige un parc de loisirs qui déteste les éoliennes, mais qui dit que cela ne l'a pas impacté. Cela n'a pas réduit son business. On me l'a dit de nombreuses fois. On n'a pas trouvé des effets négatifs. En deuxième partie de réponse, depuis 2010, je mène des enquêtes sur le territoire qui sont des enquêtes de perception de l'arrivée d'un parc éventuel sur les territoires touristiques. Ce sont des enquêtes qualitatives qui comprennent de très nombreuses questions, environ 40, qui sont faites en face à face avec des touristes durant toute la période touristique avec des typologies de touristes très différentes. Où que nous soyons, sur les bancs maritimes, sur les bordures maritimes différenciées, nous arrivons au même croisement, c'est-à-dire que nous n'avons même pas 1 % des personnes questionnées qui disent qu'elles ne reviendront pas à cet endroit s'il y a des éoliennes en face. Par contre, on a un pourcentage croissant au fur et à mesure des années sur les gens qui disent qu'ils seraient curieux de revenir pour voir comment cela est fait. Cela devient progressivement un produit d'attractivité touristique.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Voici le slide pour répondre aux questions sur la localisation. On l'a vu sur la carte tout à l'heure. Cette carte est une capture d'écran du site disponible sur le site du débat public et disponible à l'adresse que vous voyez apparaître en haut de l'image. C'est un site qui compile les photomontages réalisés à ce jour dans le cadre du projet. Comme le nom l'indique, ce sont des photos prises en différents points du littoral sur lequel a été ajouté de manière numérique le parc éolien pour vous permettre d'avoir une première vision, un premier rendu de ce que pourrait être son insertion paysagère. On le voit sur la partie droite. Il y a différentes vues qui vont aujourd'hui d'Oye-Plage Grand-Fort-Philippe jusqu'à côté belge à Nieuport, avec une concentration de point de vue au droit du parc entre Dunkerque et Bray-Dunes. Si vous vous rendez à l'adresse indiquée ci-dessus ou via le lien sur le site du débat, vous pouvez vous balader sur cette carte en cliquant sur les différents points, soit directement sur la carte, soit sur la liste que vous avez à droite, et voir ainsi ce que cela rend depuis différents points de vue. Si on passe à la diapositive suivante, pour que vous ayez une rapide présentation de ce que vous pouvez afficher comme information, vous avez le photomontage qui s'affiche. L'enjeu d'un photomontage, c'est pour cela qu'on ne l'a pas affiché sur le PowerPoint, parce que le rendu ne serait pas forcément bon, cela va être la manière dont on le regarde. Ce qu'il est important de respecter, c'est le carré blanc que vous avez en bas, au-dessus du menu déroulant gauche-droite. Cela permet de régler votre écran au bon niveau de zoom pour que vous puissiez avoir la bonne visibilité correspondant au champ de vision tel que le photomontage a été fait. C'est toute la difficulté de présenter des photomontages via des présentations. Il faudrait que chacun soit situé exactement à la même distance de son écran, qu'on règle le zoom au bon niveau. Je vous invite à aller directement sur le site pour faire ces réglages et observer les points de vue. Une fois que vous êtes sur les points de vue, vous allez avoir une batterie d'informations que vous pouvez afficher via la petite fenêtre, l'interface que vous avez à gauche, et notamment l'aspect « variante », scénario 1. Vous allez pouvoir afficher pour chaque point de vue deux scénarios par rapport à ce qu'on expliquait tout à l'heure : un scénario où l'on va avoir le nombre maximal d'éoliennes, 46, qui sont de taille un peu réduite, et l'autre scénario où vous allez avoir moins d'éoliennes, 38 éoliennes de taille un peu plus grande. C'est pour illustrer ce que je détaillais tout à l'heure sur les options aujourd'hui qui sont possibles dans le cadre de ce projet. Pour chaque point de vue, vous pouvez vous balader de point de vue en point de vue. Vous pouvez revenir à la carte ou défiler d'Ouest en Est sur la côte. Je n'ai pas noté où vous étiez situé, Le Merveilleux. Le projet est plutôt en face de Bray-Dunes, jusqu'à grosso modo Dunkerque. Mais vous allez retrouver des points de vue depuis différents endroits le long du littoral. N'hésitez pas à vous balader sur ce module si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le faire. En complément de

ce site Internet, qui a l'avantage de montrer tous nos photomontages et d'être accessible par chacun s'il a un accès Internet, on a également dans le cadre du débat public imprimé des panneaux grand format de 3 mètres avec ces photomontages. Hélas, confinement oblige, on n'a plus de réunion en présentiel, donc on ne peut plus les présenter. Mais on ne se laisse pas abattre. On a commencé à donner ces grands panneaux dans les Mairies concernées. L'idée, au fur et à mesure des jours et des semaines à venir et à la suite de débats, est de pouvoir remettre dans chaque commune du littoral le point de vue, si la commune est intéressée, imprimée en grand format avec ces deux scénarios et d'avoir un panneau accessible pour les personnes qui viendraient directement en mairie pour regarder directement ces photos, sachant qu'on a deux types de structures : plutôt à plat, qui ne permettent pas d'être complètement immersif, et des structures arquées qui permettent d'observer de manière immersive et d'avoir le rendu que l'on espère le plus fidèle possible. Cela, c'était sur l'aspect photomontage.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Madame BEUDIN, cela répond à votre question ?

Mme Sophie BEUDIN, Directrice de l'hôtel Le Merveilleux

Oui, mais j'aurais aimé voir le photomontage. On est en train de regarder sur un autre appareil.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Très bien. Je crois que Maxime PLANQUE vous a expliqué pourquoi il ne pouvait pas le projeter comme cela. Il faut justement le régler à votre convenance.

Mme Sophie BEUDIN, Directrice de l'hôtel Le Merveilleux

C'était pour voir le visuel. On est complètement front de mer. Nous n'avons pas du tout de vue sur les côtés pour les gens qui louent des chambres chez nous. J'aurais voulu voir ce qu'ils voyaient en face de leur chambre.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Cet outil va permettre de vous apporter un premier niveau de réponse.

Mme Sophie BEUDIN, Directrice de l'hôtel Le Merveilleux

Je trouve cela sympa, mais je ne suis pas la seule à décider. Quand les clients ont parfois un os à ronger...

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Ce qui est intéressant pour vous, c'est que je pense que votre hôtel ne doit pas se situer trop loin du visuel qui est actuellement à l'écran. Il y a des hauteurs de vue. On a fait des photomontages au ras du sol et à une certaine hauteur pour permettre de s'approprier le visuel en étant plus en hauteur. Cela peut changer la perception pour les personnes qui sont dans les chambres.

Mme Sophie BEUDIN, Directrice de l'hôtel Le Merveilleux

On a des chambres au troisième étage. Nous n'avons pas la même vue à l'étage.

Mme Delphine TALEUX-GRISOT, Directrice du Musée portuaire et du Port Center

Puis-je poser une petite question ? J'ai eu l'occasion de rencontrer tous les candidats dans la première phase. C'est une question un peu technique. Vous allez me confirmer ou pas si c'était juste. On m'avait présenté différents photomontages en m'expliquant que la couleur des éoliennes pouvait être modifiée. La plupart du temps, on les voit blanches. J'avais vu une simulation avec une proposition d'une couleur plutôt grise qui fait que, sur le paysage, cela disparaissait un peu plus que quand c'était en blanc. Est-ce quelque chose de pertinent, qui est réfléchi pour le projet de Dunkerque ?

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

En effet, on a déjà eu écho de ces propositions. C'est l'une des raisons pour lesquelles, lors de la phase d'appel d'offres, on n'a pas trop souhaité rentrer dans une course aux promesses et aux fausses promesses. C'est notamment un des aspects qui est ressorti quand on a commencé à rencontrer des acteurs du territoire. Sur cette histoire de couleur, ce sont des choses imposées réglementairement. Aujourd'hui, la réglementation donne le choix entre deux niveaux de blanc, blanc/gris, pour des questions de sécurité aéronautique. Il y a l'obligation d'avoir un rôle de couleur blanche sur les éoliennes. Si la réglementation autorise aujourd'hui des niveaux de gris qui permettraient une meilleure insertion paysagère, on est absolument ouvert à pouvoir appliquer ces choix sur le projet. En revanche, il faut faire attention à des choses qui auraient été dites en phase d'appel d'offres et qui ne sont pas forcément conformes à la réglementation. On s'était rendu compte de certains de ces aspects. On a toujours eu une volonté de transparence là-dessus et pas ne promettre des choses qui ne seraient pas tenables. Si des niveaux de gris, qui s'insèrent mieux dans le paysage, sont possibles, c'est tout à fait envisageable. En revanche, on devra se conformer à ce que la réglementation nous impose sur ces couleurs. Ce sont des choses normées, des choix assez restreints.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Je reprends la parole. Je voulais vous proposer que le maître d'ouvrage puisse vous dire, vous donner quelques éléments à propos de sa lecture des enjeux relatifs au tourisme. Auparavant, je voudrais m'assurer que les quatre personnes qui n'ont pas parlé, alors Madame TALEUX vient de parler, mais Monsieur WAQUET, Madame STEIN et Monsieur LAMBLIN, ont un peu de flexibilité horaire pour s'exprimer après cette présentation qui devrait prendre une dizaine de minutes. Sinon, qu'ils s'expriment maintenant.

Mme Delphine STEIN, Directrice du développement et des ouvertures du Groupe Pichet

Bonjour. Sauf si j'ai manqué quelque chose dans la présentation, je ne sais pas si on a abordé le bruit.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Oui, en effet.

Mme Delphine STEIN, Directrice du développement et des ouvertures du Groupe Pichet

Comme j'ai dû passer à autre chose, je l'ai raté. Au niveau visuel, je ferai aussi des simulations depuis notre emplacement. Cela ne me pose pas forcément un problème. C'est plus le bruit, savoir s'il y a des simulations de bruit. Je suppose que selon la force du vent, il y a peut-être des jours où l'on n'entendra rien. Il y a des jours où on entendra quelque chose, selon la force et la direction du vent. Si, en deux ou trois mots, vous pouviez me répondre, pour que je comprenne bien cette problématique qui m'interpelle plus. L'aspect visuel ne me dérange pas plus que cela.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

D'accord. Notre réunion sera mise à disposition sur le site, vous aurez la réponse détaillée. Mais je pense que, très rapidement, Maxime PLANQUE peut reprendre en une phrase.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renewables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

On ne les entendra pas depuis le rivage. Non, vous les entendez quand vous êtes au pied. Avec l'éloignement à 10 km, on ne les entend pas. Plus le vent monte, plus le bruit ambiant monte aussi. Là où les éoliennes sont les plus bruyantes, c'est quand le vent est fort. Quand le vent est fort, le bruit naturel est fort aussi. On fait des modélisations. Il y aura une étude acoustique dédiée pour valider cela. Les études menées sur d'autres projets et les retours d'expérience sur des projets construits à la même distance que Dunkerque de 10 km, indiquent qu'il n'y a aucun bruit à la côte, quelles que soient les conditions de vent, les orientations, le niveau de force. Il n'y a pas de bruit à la côte sur des projets éoliens aussi éloignés.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez peut-être enchaîner sur votre présentation qui est à l'écran.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Pour gagner un peu de temps, sur la slide suivante, je passe très vite. C'était une remise du contexte touristique local. Avec les interventions de chacun, vous connaissez bien mieux que nous ce contexte, donc je ne vais pas m'attarder. Évidemment, on a des études qui prennent en compte ces aspects touristiques, des cartographies d'enjeux. Je ne vais pas m'étaler sur cette diapositive. On peut passer à la suivante. Cela permet de resituer le secteur d'implantation. Concernant les enjeux liés à l'implantation d'un parc éolien sur le tourisme, Madame CABANIS a présenté cela avec beaucoup de détails, donc je ne vais pas trop m'attarder. Pour tout ce qui est sport balnéaire, il n'y a pas d'impact. Ce sont des activités qui ont lieu directement sur le littoral ou un peu plus au large, mais pas à 10 km comme le parc sera situé. Il n'y a pas d'impact sur ces aspects-là. Concernant les activités de baignade, les premiers résultats d'études que l'on a en termes de mouvement sédimentaire, de qualité de l'eau et autres indiquent qu'il n'y aurait pas d'impact en phase d'installation du projet ou en phase d'exploitation sur les eaux de baignade et sur les activités de baignade associées. Enfin, sur tout ce qui est pratique de la plaisance, là où les gens sont potentiellement amenés à aller plus au large, et la pêche de loisir qui peut être associée à cette activité de plaisance, il faut savoir qu'aujourd'hui, les règles de navigation et potentiellement d'activité de plaisance au sein du parc, quand il sera construit, seront établies par la Préfecture maritime. C'est elle qui légifère, ce n'est pas le porteur du projet. Les premières orientations que la Préfecture maritime indique sont issues d'autres projets à un stade plus avancé que Dunkerque, dont elle a également la charge, et indiquent une autorisation de la plaisance au sein des parcs en exploitation avec des règles limitantes, comme la longueur du bateau à 25 m, une vitesse limite pour ne pas naviguer trop vite dans le parc, etc. Mais tous les indicateurs aujourd'hui convergent vers une possibilité de faire de la plaisance au sein du parc ou de traverser le parc s'il y a besoin, de naviguer à l'intérieur si le bateau respecte les limites de taille et de vitesse. Aujourd'hui, on voulait vous montrer quel type d'instances et les outils associés vont nous permettre d'échanger sur ces enjeux touristiques. Évidemment, notre souhait est d'avoir un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes liées au tourisme. Il y en a certaines avec qui ce dialogue est déjà mis en place, notamment au niveau de la CUD, des communes littorales qu'on a pu rencontrer, de rencontrer celles qu'on n'a pas encore eu l'occasion de rencontrer. L'Office du tourisme, on avait rencontré votre prédécesseuse il y a quelques mois maintenant. L'idée est de pouvoir poursuivre ce dialogue, notamment sur la base des très nombreuses idées que vous avez listées et qui sont intéressantes pour nous permettre de réfléchir tous ensemble à des mesures qui pourraient être mises en place et tous les lieux liés au tourisme, à la culture, aux loisirs qu'on va retrouver à Dunkerque, d'inclure vraiment le plus de parties prenantes possible et de n'oublier personne sur ces sujets. Donc, à la fois des dialogues en bilatéral, mais aussi des dialogues au sein d'une instance qui va être spécifiquement mise en place à l'issue du débat public. Cette instance s'appelle Instance de concertation et de suivi, qui est pilotée par le Préfet et le Préfet maritime. Cette instance va se décliner en plusieurs groupes thématiques. Dans le cadre de sa mise en place, de l'arrêté qui permet de mettre en place cette instance, il est d'ores et déjà écrit qu'il y aura un groupe thématique dédié au tourisme et aux activités de loisirs locales. Au sein de cette instance, on retrouvera les maîtres d'ouvrage et les différentes parties prenantes que j'ai listées, et cela nous permettra de travailler tous ensemble à ces sujets. Cette instance va être mise en place à l'issue du débat et elle a vocation à vivre pendant toute la durée de vie du projet, dès la phase de développement, mais aussi pendant sa construction et son exploitation pour qu'il y ait un dialogue permanent autour de ces sujets. En termes d'outils, on l'a vu via l'étude que nous a présentée Madame CABANIS, qui permet d'apporter des éléments concrets, on va faire en 2021 une étude socio-économique du projet qui inclura un volet touristique qui permettra d'apporter des éléments propres au projet de Dunkerque basés sur des retours d'expérience, comme l'a fait Madame CABANIS, mais aussi sur des enquêtes sur place pour alimenter cette étude, dont la méthodologie et les résultats seront partagés avec vous au sein des instances que j'ai mentionnées. Tout cela avec l'objectif de s'intégrer dans l'offre touristique locale, de voir de quelle manière le projet peut en accompagner certaines, en développer d'autres. L'idée est vraiment de réfléchir tous ensemble à cela. Nous sommes des énergéticiens, pas des opérateurs

touristiques. Donc, tout votre savoir à chacun nous sera précieux pour être efficace sur ces sujets et pour faire en sorte que le projet puisse s'intégrer dans ce paysage touristique local. On va vous montrer aujourd'hui comment nous avons construit cette approche pour prendre en compte ses enjeux. C'est en trois temps, en trois aspects, que l'on a décliné cette présentation, avec un premier aspect qui est plutôt sur ce qui est donné à voir, la manière dont on va montrer le projet. Un deuxième axe va être consacré à ce qui est donné à comprendre, sachant qu'il y a des passerelles entre ces deux axes puisqu'en montrant, on pourra faire de la pédagogie, permettre aux riverains, au public, aux touristes de comprendre certaines choses. Il y a des passerelles à trouver entre ces deux axes. Le troisième axe est, grâce à ces deux premiers axes, de voir comment on s'intègre et comment on accompagne des projets existants ou émergents, comme tous ceux que vous avez déjà cités que l'on retrouve sur le territoire.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

L'accompagnement proposé par EMD et RTE en tant que co-maîtres d'ouvrage s'inscrit dans la même démarche, qui va être plus détaillée sur les trois points par Maxime par la suite. C'est aussi pour RTE de continuer notre présence historique sur le Dunkerquois au vu des nombreux projets. Pour la partie propre au projet de parc éolien en mer, c'est aussi un souhait de continuer à faciliter la cohabitation des activités touristiques existantes et de faciliter tout ce qui est cette réflexion autour des nouvelles activités. On va parler de navigation, d'événements, de parcours environnement. À travers ce projet, cela fait partie de nos missions de service public de valoriser la contribution du Dunkerquois à la transition énergétique par sa richesse et la richesse de son histoire, et également tout ce qui est richesse des milieux naturels. Parce qu'industrie et environnement sont autant d'atouts à un territoire et sont compatibles entre eux. La démarche de RTE s'inscrira dans celle d'EMD autour de ces axes. Nous allons passer au premier exemple du « donner à voir ».

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Sur le premier axe « donner à voir », cela a été cité précédemment, ce serait l'opportunité de mettre en place des visites du projet avec deux temps, plutôt des visites liées à la phase de chantier sur certains lieux liés à l'installation et au chantier du projet, donc un premier niveau de visite peut-être plutôt adressé à des publics étudiants, des voyages d'affaires ou autres. On va essayer de voir quel type de public serait intéressé par ces visites liées au chantier. Dans un second temps, plutôt pour la phase d'exploitation, des visites en mer pour aller au plus proche du projet, voir à quoi cela ressemble au plus près via des visites en bateau. Comme on l'a dit, on est énergéticiens, pas opérateurs touristiques. On a mis une illustration avec Le Texel. L'idée serait d'accompagner des structures qui souhaiteraient mettre en place ce type de prestations, d'accompagner pour pouvoir structurer ce type de services, voir quel serait le public intéressé et voir si on ne peut pas créer des parcours autour de ces visites, puisqu'il y aurait une partie visite en mer, mais aussi potentiellement des choses à voir à terre. Et donc voir, nous, en tant que porteur du projet, comment on peut arriver à créer un parcours autour du projet et plus globalement des énergies renouvelables, avec deux petits exemples cités en dessous. Je pense que Madame CABANIS en a déjà cité beaucoup. C'est illustrer un peu ce type de visites, de lieu d'informations, de voir statistiquement ce que cela a pu donner sur d'autres projets dans d'autres pays en termes de fréquentation.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Madame TALEUX voulait intervenir dans le chat.

Mme Delphine TALEUX-GRISOT, Directrice du Musée portuaire et du Port Center

Je n'aime pas vous interrompre, mais il faut que je parte, j'ai déjà une demi-heure de retard. Je voulais juste dire que j'interviens au titre du Musée portuaire, mais aussi, et peut-être plus particulièrement sur le projet, en tant que Directrice du Port Center, et dire que dans le Port Center, qui est une structure créée récemment et ouverte au public cette année en juillet, l'objectif est de parler du Port, des activités portuaires et de tout ce qui est en lien avec l'activité portuaire. On a déjà des partenariats très importants avec RTE, parce qu'on a le volet sur l'énergie. Dans ce cadre-là, le Port Center sera un des outils potentiels sur lesquels vous pourrez vous appuyer pour donner à voir et à comprendre toute

la partie énergétique sur le parc éolien. Je tenais à dire que cet outil est déjà existant. On est aussi dans une logique de travail, d'un partenariat avec vous. Ce sont des choses que l'on a déjà mises en place au Musée et dans le Port Center avec RTE et les autres acteurs portuaires. Je suis obligée de vous laisser. J'aurais voulu écouter la suite et les échanges.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Vous avez déjà tiré sur l'élastique du temps ! Maxime, reprenez.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Sur l'axe « donner à comprendre », c'est en lien avec ces visites du parc éolien, ce serait plutôt d'avoir un lieu à terre. Cela fait écho à ce que je viens de dire Madame sur le fait d'avoir un lieu. Aujourd'hui, le lieu en tant que tel n'est pas identifié. C'est le principe de ce lieu sur lequel on a réfléchi pour l'instant, c'est d'avoir un centre d'information ou d'interprétation qui permettrait d'accueillir du public, à la fois pour expliquer le projet, le parc éolien, ce que sont les énergies renouvelables, le contenu aujourd'hui est à figer. L'idée serait de faire de l'information et de la sensibilisation autour des énergies renouvelables, du projet en tant que tel, de l'éolien en mer et d'avoir un lieu où l'on pourrait accueillir différents types de publics, que ce soit des scolaires, des touristes de passage, les personnes intéressées pour avoir de l'information autour du projet de l'éolien en mer et des énergies renouvelables. Ce lieu pourrait être couplé avec des visites en mer et avoir une journée dédiée à un parcours, où vous aurez le matin ou l'après-midi la visite en mer et à l'inverse, l'autre moitié, plutôt la visite à terre avec de l'information, créer une sorte de parcours qui permettrait de s'informer. La photo que vous avez à droite est une illustration d'un centre équivalent mis dans le cadre d'un autre de nos projets à Saint-Nazaire. C'est un centre qui s'appelle EOL, qui a été implanté il y a deux ans maintenant à Saint-Nazaire, qui accueille du public sur ces sujets. L'idée est de s'inspirer de ce type de projet qu'on a déjà mis en place par ailleurs pour le décliner sur Dunkerque, à l'endroit qui semblera le plus pertinent, le Port Center est évoqué par exemple, ou dans les communes littorales. On a le temps et ces instances pour en discuter, pour savoir ce qui serait le plus pertinent. Toujours sur ces axes « donner à voir » et « donner à comprendre », c'est ici qu'on voit que les deux peuvent se croiser, c'était pour illustrer ce que fait déjà le groupe EDF sur ses installations de production d'électricité. On a différents événements portés par le groupe qui a été un précurseur dans le domaine du tourisme industriel, puisque le groupe EDF a souhaité historiquement pouvoir montrer au grand public ce qu'il se passe, comment l'électricité qui arrive chez vous est produite et montrer comment cela se passe dans ces différents centres de production. On a un événement qui s'appelle Les Journées de l'Industrie électrique, avec des circuits bas carbone. Vous pouvez visiter le matin par exemple une centrale nucléaire, et l'après-midi un parc éolien situé dans la même région. Cela permet de présenter le mix énergétique français, comment on produit de l'électricité en France. C'est un événement qui a lieu une fois par an. Le projet de parc éolien de Dunkerque, s'il se réalise, aura vocation à s'intégrer dans ces Journées de l'Industrie électrique. On pourrait imaginer un parcours où vous visitez le matin la centrale nucléaire de Gravelines et l'après-midi le parc éolien, et avoir comme cela une vision du mix énergétique français. Un autre événement est à destination, pas forcément du grand public, mais plutôt des élus, des institutionnels, des associations, des partenaires du groupe EDF, qui s'appelle les Electric Days. C'est un événement qui prend des formes différentes : des visites, des échanges par atelier ou des tables rondes, qui a lieu annuellement. Il permet de faire de la sensibilisation et de l'information autour des projets de production d'électricité portés par le groupe EDF. L'idée est de s'inspirer de tout cela en tant que filiale d'EDF et d'EDF Renouvelables et d'intégrer le projet de parc éolien dans cette dynamique de tourisme industriel. On est à cheval sur « donner à voir et à comprendre », puisque le public sur place voit ce qu'il se passe, mais il y a aussi de l'information diffusée avec des guides, des personnes qui accompagnent les visiteurs lors de ces visites et expliquent comment tout cela fonctionne techniquement.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Dans la même logique que ce que vient de présenter Maxime, c'est aussi montrer par des exemples comment le groupe RTE aide à la valorisation du Dunkerquois dans cette transition énergétique. Madame TALEUX l'a évoqué, on a des partenariats de longue date sur le territoire de Dunkerque. Pour nommer les premiers, c'est par exemple le Pôlénergie. Avec le Pôlénergie, et cela rebondira sur ce que Madame DECOSTER évoquait, on a fait un jeu sur comment décider des politiques environnementales. C'est une sorte d'escape game où la personne joue le rôle d'un décideur sur comment implanter, développer la politique énergétique d'un pays. C'est une idée intervenue suite à une des séances du débat public qui avait lieu sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie à Gravelines en 2019. Nous avons travaillé ensemble à développer ce jeu disponible via le Pôlénergie. On est aussi membre du groupe de travail sur tout ce qui est territoire et initiatives, l'ancien TIGA pour l'énergie créative dont Dunkerque est lauréat. On travaille avec le Port Center et le Musée portuaire dans le cadre de partenariats de longue date. Pour l'illustrer, l'année dernière, on a fait une exposition qui s'appelle SOS Laisse de mer, qui rejoindra beaucoup de points évoqués. Via des expositions artistiques, pour sensibiliser aux déchets en mer et ce que reflue la mer, parce que pour beaucoup, on met un déchet dans la mer et il reste au fond de l'eau. Eh bien non, il arrive aussi sur les plages. Il y a des récoltes de déchets sur la plage. La personne a fait des œuvres d'art qui nous amènent à interpellier notre regard sur notre activité au quotidien. Avec le Dunkerquois, on a travaillé sur un appel à projets pour le poste en mer. On a des lauréats dunkerquois qui mènent un projet actuellement où l'on va mettre un capteur de houlométrie pour permettre de travailler sur le trait de côte ou autre, le poste en mer étant un endroit particulier pour pouvoir observer le trait de côte. On voit souvent la mer depuis la plage. Là, cela permet de faire des études depuis la mer. RTE ne fait pas de visite de ses installations électriques. Le poste en mer ne sera pas visitable, il y a une zone d'exclusion tout autour. Mais on a mis en place des showrooms. Ce sont des endroits dédiés à nos différentes installations. En 2019 ou 2020, sur l'ensemble des showrooms de RTE, on était à peu près à 2 000 visites. Cela peut être un lieu vitrine pour le projet de Dunkerque. On a des casques de réalité augmentée qui permettent de s'immerger dans un parc générique. Ce n'est pas celui de Dunkerque, mais ce sont des parcs génériques, qui permettent de faire le lien entre l'île et Dunkerque et de pouvoir apporter un certain nombre d'outils pour le tourisme. Et puis, tout ce qui est environnement et industrie est compatible. On a développé avec la Communauté Urbaine de Dunkerque des parcours Biodiversité au niveau du Bois des Forts. C'est un peu plus loin du rivage. On organise aussi sur le rivage des nettoyages de plage avec nos différents salariés pour les sensibiliser à l'environnement. C'est une manière d'illustrer un peu ce qui se fait déjà pour RTE sur le territoire du Dunkerquois. C'est pour montrer que la dynamique proposée est compatible.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Est-ce que je peux vous demander d'accélérer un petit peu ? Plein de personnes sont en train de nous quitter. Nous avons dépassé l'heure limite. Je voudrais remercier ceux qui sont en train de partir, comme Madame DECOSTER qui vient de mettre un petit message, que l'on puisse se dire au revoir. Je vais vous demander d'accélérer pour la fin de votre présentation et que ceux qui n'ont pas encore parlé puissent s'exprimer s'ils le souhaitent. Merci.

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Il ne reste que deux diapositives. C'était sur notre troisième axe qui est d'accompagner les projets du territoire. L'idée n'est pas d'arriver avec nos gros sabots et de dire ce que l'on va faire. Il y a vraiment le souhait d'émettre des propositions et que tout cela soit dans une cohérence avec ce qui est déjà porté dans le territoire. Cela a été dit tout à l'heure. Le territoire de Dunkerque est un territoire où le vent est une composante majeure et un atout. Ce n'est pas pour rien qu'il y a un projet de parc éolien qui pourrait s'y faire. L'idée est de capitaliser sur cette marque de fabrique du territoire, sachant que c'est un territoire d'énergie. On voit, avec la cité TIGA et le projet Eura Énergie, qu'il y a un vrai lien avec notre projet, le vent, l'énergie sur le territoire Dunkerquois. On souhaite pouvoir s'insérer au mieux dans cette dynamique, à la fois dans les grands événements qui peuvent avoir lieu sur le territoire. On va être plutôt intéressés pour accompagner des événements liés à la mer, au nautisme ou au port. Ce sont des sujets connexes avec les nôtres. A été évoqué le tourisme de mémoire. J'ai

trouvé cela très intéressant comme réflexion de dire qu'on pourrait donner un nom aux éoliennes de navires qui ont participé à l'opération Dynamo. C'est une mesure qu'on fait sur un autre projet qui se situe en Baie de Seine, au large des plages du Débarquement. Les éoliennes vont avoir chacune un nom d'un bateau qui a participé au Débarquement. Cela fait écho à ce type de mesures. Je trouve cela intéressant qu'on puisse la répliquer sur Dunkerque. Je ne reviendrai pas sur les différentes structures avec lesquelles on souhaite participer. Elles sont listées ici. Cette liste a vocation à être agrandie si besoin. Enfin, la dernière diapositive ne s'inscrit pas forcément dans un des trois axes, mais nous permet d'évoquer un autre type de retombées qui pourraient intéresser certains acteurs du tourisme. Il y a à la fois les retombées liées à la taxe sur les éoliennes que vont percevoir les communes littorales. C'est une taxe qui va être versée annuellement dès que le projet va commencer à produire de l'électricité, si le projet se fait. Elle représente un montant total de 10 millions par an, dont la moitié aux communes littorales. Libre à ces communes d'en faire ce qu'elles veulent, de cette taxe. On la paye en tant que taxe. Mais on se doute qu'elle peut servir à appuyer et à soutenir des projets déjà portés par ces communes littorales. Il nous paraissait important de le souligner. Enfin, cela a été évoqué tout à l'heure, tout ce qui va être lié aux voyages et au tourisme d'affaires liés à la construction du projet, mais également dans sa phase d'exploitation. Typiquement, sur le débat public, on est allé plusieurs fois manger et dormir sur Dunkerque. Tout cela a vocation à continuer au fur à mesure que le projet avance. Il ne faut pas oublier ces aspects qui ne sont pas forcément ceux qu'ils viennent à l'esprit en premier quand on parle de tourisme, mais qu'il nous semblait important de souligner. En guise de conclusion, vous rappeler qu'on est au tout début du projet. On a bien noté une volonté locale de travailler ensemble. C'est une très bonne chose, puisque c'est dans nos intentions. On est encore au début du projet. Les éoliennes seront à l'horizon au plus tôt 2026 ou 2027. On a du temps pour préparer leur arrivée, pour mettre les choses en place. Ce n'est pas parce qu'on a le temps qu'il ne faut pas le prendre tout de suite. On a une réelle volonté à la suite du débat de pouvoir nouer ce dialogue ou en tout cas le prolonger avec ceux avec qui on l'a déjà noué pour travailler sur tous ces aspects touristiques du projet.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Merci beaucoup. Je regarde la liste des participants. Je crains que nous ayons perdu beaucoup de monde. Je ne vois plus Monsieur DUBOIS, Monsieur WAQUET qui n'a pas pu s'exprimer, Monsieur LAMBLIN non plus. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ? Sinon, nous allons nous acheminer vers la fin de cette rencontre. Visiblement, il y avait beaucoup à se dire.

Mme Angélique CHARVOT, Directrice de l'Office de tourisme

Je ne vais pas intervenir, la Présidente est intervenue. On se verra dans des réunions de travail. Ce sera plus facile de se voir. En visio, c'est compliqué.

M. Guillaume DEBRABANT, Directeur du restaurant La Patatière

Une dernière question. On parlait des répercussions. Une fois que le projet sera terminé, il y aura à peu près combien de personnes qui vont travailler à l'année pour l'entretien, la maintenance ? Une dame avait posé la question de savoir où allait être le point de maintenance. Va-t-il rester à Dunkerque ou ce sera une société extérieure ?

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Le pôle de maintenance sera basé à Dunkerque au niveau du Quai des Monitors sur le GPMD. Aujourd'hui, en emplois directs, sans compter la chaîne de sous-traitance, on estime à une cinquantaine d'emplois de personnes qui travailleront sur cette base de maintenance. Ce sont des profils de techniciens de maintenance, de marins, de capitaines de navires qui amènent les techniciens de maintenance quotidiennement sur les éoliennes. Après, quelques personnes qui travaillent dans la base elle-même, des opérateurs logistiques, des logisticiens, des ingénieurs de supervision, différents métiers. On aura également en phase chantier et en phase de développement environ 850 emplois générés sur la phase d'installation du projet.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Madame STEIN, voulez-vous ajouter quelque chose ?

Mme Delphine STEIN, Directrice du développement et des ouvertures du Groupe Pichet

C'était très clair. C'était une première présentation du projet pour moi. Je trouve cela très clair et plutôt assez rassurant.

M. Pascal DERACHE, Responsable RTE du Débat public

Pour faire un tout petit écho à Madame DECOSTER, le nom de côte du poste a terre, s'il devait se créer, a déjà le nom d'une épave, le contre-torpilleur qui s'était échoué au large de la digue du Braek.

Mme Brigitte DECOSTER, Présidente de l'Office de tourisme

Sur l'accompagnement des différents projets dont vous avez parlé les uns et les autres, avant qu'il y ait le parc qui soit installé, est-ce que vous considérez un accompagnement financier sur les différents projets qui pourraient être mis en œuvre en partenariat avec, par exemple, une Maison de la Mer, Maison du Vent ou une valorisation de l'espace dunaire, par exemple ? Avez-vous considéré la chose ?

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

Dans l'idée, on prévoit des accompagnements avant même que le projet apparaisse à l'horizon dans quelques années. Il est prévu de voir de quelle manière on pourrait déjà en amont accompagner ces projets-là. Typiquement, si on fait une Maison de l'Éolien, si on avait un centre d'informations, l'idée est qu'il pourrait être mis en amont, pour que le jour où des éoliennes commencent à apparaître à l'horizon, on ait déjà un lieu à terre où les gens pourraient aller chercher de l'information ou se renseigner. L'idée est d'anticiper l'arrivée au large via des mesures à terre.

Mme Brigitte DECOSTER, Présidente de l'Office de tourisme

Avez-vous déjà un budget ?

M. Maxime PLANQUE, Chef de projet chez EDF Renouvelables pour EMD en charge des sujets de concertation et de lien avec le territoire

On a des budgets prévus. Cela en faisait partie quand on a dû répondre à l'appel d'offres. Dans le cadre de l'appel d'offres, on devait mettre différentes notes sur différentes thématiques. Il y avait une note liée au tourisme. On devait forcément justifier des mesures qu'on imaginait pouvoir mettre en place. Elles valent ce qu'elles valent au moment où on a remis l'offre. On a indiqué dans l'offre des idées que l'on a eues, certaines qui nous ont été soufflées sur le territoire. Il n'y a rien de figé dans le marbre. Aujourd'hui, l'idée est aussi de voir... Depuis qu'on a remis notre offre, le territoire porte peut-être d'autres projets. On veut s'adapter à cela aussi, on a bien des budgets prévus. L'idée est bien de ne pas faire de belles promesses, de dire qu'on va faire plein de choses et derrière de dire qu'on n'a pas d'argent pour le faire. On a bien des budgets associés. L'idée est aussi de faire cela en bonne intelligence, ne pas être juste un chéquier, mais de faire des choses intelligentes. On a des budgets.

Mme Brigitte DECOSTER, Présidente de l'Office de tourisme

Cette précision me satisfait. Merci.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

L'objectif n'était pas de faire le tour de tout ce qu'il y aurait à faire, mais d'identifier un peu quelles étaient les questions du côté des opportunités, mais aussi des risques et des inquiétudes des uns et des autres qui sont formulées. Je pense que cela a permis de commencer à poser quelques jalons qui permettent, si ce projet va plus avant, de voir par quelles étapes d'implication des acteurs la concertation doit passer. Je vous propose, si personne n'y voit d'inconvénient, de nous en tenir là. Je vous remercie beaucoup d'avoir pris du temps pour cette rencontre. Je vous demande d'excuser les aléas techniques qui ne dépendaient pas tous de nous. Je suis désolée qu'on ait perdu Madame VANHILLE en cours de route. En tout cas, ce n'est qu'une partie du débat qui n'est pas terminé. Nous

avons encore plein de rendez-vous. Le prochain, la semaine prochaine, sur une réunion publique entièrement à distance, sur des questions importantes de modalités de mise en œuvre, enjeux terrestres, gestion de projet et marge et évolution du projet. Je vous souhaite une bonne soirée, en vous renouvelant mes remerciements. Roland, souhaitez-tu ajouter quelque chose ?

M. Roland PEYLET Président de la Commission particulière du débat public

Tu as excellemment conclu. Je n'ai rien à ajouter. Comme tu l'as dit, le débat n'est pas terminé. Il se poursuit jusqu'au 20 décembre. Nous avons encore trois grandes manifestations à venir. Il était important dans cette réunion particulièrement nourrie d'avoir ces échanges, qui sont également très loin d'être terminés, si l'affaire se poursuit, car les conséquences du projet et ses potentialités doivent être débattues, notamment pour envisager y compris sa poursuite. Cela fait partie des questions du débat. Je voudrais remercier tout le monde de cette participation, y compris ceux qui nous ont quittés en cours de route. À bientôt.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

J'ai juste oublié de remercier spécifiquement Madame CABANIS qui a fait un effort et qui, visiblement, en a beaucoup dans la besace.

M. Roland PEYLET Président de la Commission particulière du débat public

L'ensemble de l'étude sera sur le site. Nous n'avons eu qu'un aperçu.

Mme Dominique SIMON, Membre de la Commission particulière du débat public

Elle est publique, cette étude. Nous la mettrons. J'ai invité aussi les acteurs à formuler leur point de vue de manière très précise et concrète à travers la rédaction d'un cahier d'acteurs. Il y aura une émission de télévision, bientôt, le 8 décembre, avec possibilité d'échanges interactifs. Ne ratez pas cela, c'est une belle occasion. Merci beaucoup à tous. Bonne soirée.